HAITI Lè manke gid, pèp la gaye! OBSERVATEUR

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc. www.haiti-observateur.ca Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435-6235 Tél. (718) 812-2820 haiti observateur@yahoo.com New York: \$1,00 Partout ailleurs: 1,50 \$ Haïti: 20 gourdes Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVII, No. 44 New York: Tel: (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 29 novembre - 6 decembre 2017

C'est parti! L'Armée d'Haïti remobilisée!

SERA-T-ELLE UN CAS DE « APRE DANS TANBOU LOU » ?

Par Léo Joseph

En dépit des cris d'opposition fusant de toutes parts, Jovenel Moïse, chargé de concrétiser le rêve de son prédécesseur et men-tor, Joseph Michel Martelly, a reconstitué ce qui prend l'allure de l'Armée tèt kale. Il devait, comme il a été annoncé depuis des semaines, lancer ce que lui et ses partisans qualifient de nouvelle armée qu'ils déclarent « différente » de celle licenciée par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, en 1994, car chargée d'une « mission nouvelle ». Dans la mesure où, d'une manière générale, les armées sont budgétivores, il est tout à fait légitime de craindre que les ressources nécessaires à l'entretien d'un pareil corps ne soient au rendez-vous et qu'on ne se retrouve dans une situation où il faut dire « apre dans tanbou

En effet, le vendredi 18 novembre, date anniversaire de la



Des brigades symboliques de la nouvelle armée, en parade à Vertière, le 18 novembre 2017.

bataille de Vertières, non loin du Cap-Haïtien, deuxième ville d'-Haïti, dans le nord du pays, l'ad-

ministration Moïse-Lafontant, en liesse, a déployé la nouvelle armée d'Haïti. Quand bien même l'effectif serait de taille réduite, soit moins d'une centaine, pour l'instant, ses créateurs souhaitent en grossir le nombre à brève échéance. Bien sûr, si la conjoncture politico-financière lui prête vie. Car vu la manière dont le régime tèt kale se débat pour financer les promesses de campagne de Nèg Bannan nan, il faut craindre que Moïse et son armée ne se retrouvent sur une pente savonneuse.

En tout cas, quoiqu'aient dit en tout cas, quoiqu'aient dit et fait les détracteurs de l'armée et ceux qui s'opposent systémati-quement à la politique de Jovenel Moïse, celui-ci a démontré à tous, au pays comme à l'étranger, qu'il est capable de réaliser un râve qui ralève de la consume

rêve qui relève de la gageure. Cette démonstration militaire, dont la ville du Cap-Haïtien a été le théâtre, s'est déroulée dans l'ordre et la sérénité. Le président haïtien, accompagné de la pre-mière dame, Martine Joseph

Suite en page 3

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE BEAUPLAN

Deux ex-Premiers ministres, ministres et firmes privées épinglées

Il est recommandé de mettre l'action publique en mouvement... Stratégies des anciens hauts fonctionnaires dénoncés pour perpétuer l'impunité...



L'ex-Premier ministre Laurent Salvador Lamothe.



L'ex-Premier ministre Jean-Max Bellerive.

Au bout de plusieurs mois d'investigation la Commission étique et anti-corruption du Sénat dirigée par le sénateur Evalière Beauplan, chargée d'approfondir le rapport antérieurement pi-loté par le président du Grand Corps, le sénateur Youri Latortue, a publié les résultats de sib enquête approfondie. Des ex-Premiers ministres, des ministres et autres hauts fonctionnaires de l'administration publique sont dénoncés comme ayant fait partie d'une vaste conspiration pour escroquer le peuple haïtien de plus de USD 2 milliards \$, en dévalisant le fonds Petro-Caribe.

Suite en page 2

Ce que Luis Alberto Moreno n'a pas dit au peuple haïtien (DEUXIÈME PARTIE)



Luis Alberto Moreno reçu par le president Jovenel Moise, au Palais national.

Par Michelle Mevs

« Voyez Berlin, il y avait un mur, il n'y en a plus » (Régis Debray). Rappelons, d'entrée de jeu, que Luis Alberto Moreno, directeur de la BID était arrivé en Haïti au

cours du mois d'octobre, dans le cadre de sa mission visant à pourvoir Haïti en financement par l'entremise du gouvernement Jovenel-Lafontant. A cette occasion, la presse haïtienne critiquait

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE BEAUPLAN

Deux ex-Premiers ministres, ministres et firmes privées épinglées

Il est recommandé de mettre l'action publique en mouvement... Stratégies des anciens hauts fonctionnaires dénoncés pour perpétuer l'impunité...

Conille, et les deux se retrouvant

au banc des accusés, dans le ré-

Suite de la page 1

Le document donne un luxe de détails sur cette opération, relevant le modus operandi des acteurs visant à bien dissimuler leurs activités. À la lumière des faits constatés et reprochés à ces hauts fonctionnaires de l'État, il

flopée de ministres, de directeurs généraux et de firmes de construction sous l'accusation d'avoir délibérément détourné des centaines de millions de dollars U.S. au détriment de la caisse publique. À part les firmes de construction, presque tous les hauts fonctionnaires épinglés

sultat de l'enquête menée par le sénateur Beauplan. Selon ce der-nier document, Laurent Salvador Lamothe, ex-Premier ministre et ministre de la Planification et de la Coopération externe, est in-dexé pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics et soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption. Mêmes accusations relevées contre l'ancien Premier ministre et ministre de la Planifica-

tion et de la Coopération externe tion et de la Coopération externe Jean-Max Bellerive. Il est également incriminé, pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du code pénal, et en conformité aux articles 5.5,5.8,5.9,5.10,5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.



Le ministre de l'Intérieur Max Rudolph Saint-Albin.

y a lieu de croire que le Rapport Beauplan risque d'ouvrir une boîte de Pandore. En attendant que soient dévoilés d'autres détails relatifs à cette vaste opération, les deux Premiers ministres,

sont accusés de forfaiture, concussion et détournement ou dissipation de fonds publics; et seraient coupables, selon le rapport, de faits prévus et punis par les articles 127 et 128, 135 et 340



-ministre du Plan Yves Germain Joseph.

des ministres et directeurs généraux ont déclaré avoir relevé de graves erreurs dans le Rapport. Mais la firme dominicaine HADON, une parmi celles qui ont été dénoncées, a déclaré que l'État haïtien lui doit USD 52 millions \$.

En effet, la Commission sénatoriale spéciale d'enquête (CSSE) a suggéré que l'action publique soit mise en mouvement contre les ex-Premiers ministres Jean-Max Bellerive (sous René Préval) et Laurent Salvador Lamothe (Joseph Michel Martelly) ainsi qu'une du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

ex-Premiers Deux ministres de Préval et de Martelly au banc des accusés

Les deux ex-Premiers ministres, tour à tour de René Préval et de Michel Martelly, Jean-Max Bellerive et Laurent Salvador Lamothe, le premier mis en cause dans le rapport Gary

Ministres et directeurs généraux sur la sellette

Dans le rapport Beauplan, il est rapporté que plusieurs ministres avaient carte blanche pour favoriser les décaissements dans le sens de leurs intérêts et ceux d'autres bénéficiaires non encore identifiés. Si l'enquête menée par l'équipe dirigée par le séna-teur Évalière Beauplan n'a pas su mettre des noms sur les alliés des ministres et directeurs généraux épinglés, il y a fort à parier que leur éventuelles inculpations permettront de connaître qui sont leurs partenaires dans ces crimes. En attendant, l'ancien ministre des Travaux publics (MP-TC), Jacques Gabriel est cité pour forfaiture, concussion et détournement ou dissipation de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127 et 128, 135 et 340 du code pénal et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruntion répression de la corruption.

C'est le même cas pour Hébert Docteur, ex-ministre de l'Agriculture mi en cause pour usurpation de titre selon les articles 217 et 218 du Code pénal haïtien. Il avait paraphé un contrat avec une compagnie de construction en l'absence du Premier ministre, en l'occurrence Gary Conille, démissionnaire.

De son côté, l'ex-ministre du Travail et des Affaires sociales, Josepha Gauthier, est dénoncée pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code Pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression

de la corruption.

L'ancien ministre des Travaux publics Jacques Rousseau, est mis sur la sellette pour forfaiture, concussion, détournement ou dissipation de deniers

prévention et répression de la corruption. L'ancien titulaire de la Santé publique, Florence Guil-laume Duperval, ex-ministre de la Santé publique, est accusée de forfaiture, concussion, détourne-



Ex-ministre de la Sante publique Florence Duperval Guillaume.

publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption. L'ancienne

ment de deniers publics, sous-traction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant



Josepha Gauthier, ex-ministre des Affaires sociales.

Marie, ex-ministre des Finances corruption. et des Affaires economiques, denoncée pour détournement ou dissipation de deniers publics, conformément à l'article 340 du Code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

Dans le même ordre d'idées, Wilson Laleau, ex-ministre des Finances et des Affaires économiques, est épinglé pour détournement ou dissipation de deniers publics, conformément à l'article 340 du code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant

ministre Marie Carmelle Jean- prévention et répression de la

Quant à Stéphanie Balmir Villedrouin, ex-ministre du Tourisme public, elle est dénoncée pour forfaiture, concussion, détournement de fonds publics, soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

On se rappelle qu'en tant que ministre du Tourisme public, sous Michel Martelly, Mme Villedrouin avait été dénoncée pour

LA SEMAINE EN VRAC

Quelle approche àla mise en œuvre des politiques publiques

Par Moun

Sur cette question fondamentale, les forces politiques ne s'entendent pas, selon qu'elles viennent de l'extrême droite (Tèt Kale) et alliés, ou des secteurs démocratiques, progressistes et populaires. Mais de cela le président de la République et ses proches ne se soucient guère. Jovenel Moïse est très pressé. Il fonce à toute vitesse et procède à la « remobilisation », ou, comme ils disent, la « reconstitution » de l'Armée

On se rappelle que cette armée avait été dissoute et remplacée par la Police nationale d'Haîti dans les années 90.

Reprenons rapidement quelques faits historiques. Au départ de Baby Doc, l'institution militaire fut incapable de soutenir un passage à la démocratie du fait de son état de décomposition avancée, de ses pratiques de corrup-

tion, de contrebande et du trafic de la drogue pratiquée en son sein. La nature fondamentalement répressive de cette armée, due à ses liens au duvaliérisme et aux ambitions démesurées de ses dirigeants, fut la cause principale de l'échec du projet démocratique pendant cette période.

Loin d'être uniquement la manifestation de l'échec d'Aristide et de Préval, l'incapacité à instaurer un régime de démocratie dans notre pays est aussi due à l'inaptitude de cette armée. Elle fut donc remplacée par une police nationale a qui fut donnée la tâche d'assurer l'ordre et la sécurité; les élections par un CEP indépendant devant assurer la mise en place d'un gouvernement civil.

Le moins qu'on puisse dire c'est que les nostalgiques de cette armée souffrent d'une amnésie profonde, car cette dernière s'est révélée profondément incompatible avec une vision démocra-

Pour les forces progressistes, il ne s'agit pas de « remobiliser » ou de « reconstituer » l'Armée d'Haïti, mais – comme nous l'a confié notre constitution – de créer une force armée compatible avec la vision et les objectifs d'une démocratie véritable.

Comment procéder ?

Là encore il y a divergence. Le président Jovenel Moïse a, comme pour la « Caravane de changement », procédé de manière anti-démocratique sans discussion ni débat avec le reste de la population. Il a procédé non pas comme de la mise-en-œuvre d'une politique publique déléguée par la constitution de 1987, mais comme d'un projet personnel (une promesse de campagne, comme ils disent). La politique et la partisannerie sont d'emblée interjetées dans cette armée qui devrait être indépendante des partis politiques, mais qui est conçue comme une

milice pour les Tèt Kale et alliés. De plus, cette institution qui, normalement, doit être hiérarchisée, a été « rétablie » sans qu'on ait fait appel à des dirigeants, à un étatmajor.

Les forces progressistes, démocratiques et populaires, qui sont à chaque fois surprises par les démarches de Jovenel Moïse de faire une mainmise sans retour sur les institutions de l'État, auraient voulu que l'on procède tout autrement. Respectueuses des principes et des procédures démocratiques, il y aurait lieu de favoriser, d'une part, un bilan de l'ancienne armée pour tirer les leçons de cette expérience et, d'autre part, d'organiser un débat très large pour aboutir à un consensus sur la nécessité dans le moment actuel et la mission de cette nouvelle armée dont nous avons besoin pour assurer les taches de défense nationale et d'apport au développement humain et durable.

Le président Jovenel Moïse procède à l'inverse des procédures démocratiques :

Il met en œuvre ses « promesses de campagne » et ensuite il entreprend des consultations. En général, les consultations c'est pour échanger sur ce qu'on veut accomplir et non pas pour mettre les gens devant le fait accompli. Il s'agit là d'un détournement des procédures pour donner l'impression que l'on a vraiment consulté, que l'on a procéd démocratique-

ment. C'est de l'imposture. En cette fin d'année 2017, Haïti se présente comme un pays profondément divisé. La vision, les objectifs – àcourt comme à long terme – et les approches ne sont pas similaires selon que l'on est dû camp Tèt kale ou du secteur démocratique et populaire. Et les Tèt Kale, qui dirigent le gouvernement, n'ont rien fait pour aboutir à un rapprochement. Ils ont préféré entreprendre des actions pour approfondir les divisions. Les partis politiques des deux camps, loin d'entretenir des positions et des relations qui devraient permettre des élections pacifiques et l'alternance politique, sont opposés et la non-acceptation des uns et des autres pourrait être la règle. La transition démocratique demeure bloquée. À défaut d'une entente, nous sommes en droit d'espérer une pause ou chaque bord pourrait réfléchir sur les orientations prises jusque-là et rectifier le tir. Mais les Tèt Kale fixés sur leurs objectifs anti-démocratiques de retour à la dictature entendront-ils notre 20 novembre.

C'est parti! L'Armée d'Haïti remobilisée!

SERA-T-ELLE UN CAS DE « APRE DANS TANBOU LOU » ?

Suite de la page 1

Moïse, des membres du gouvernement et de l'état-major militaire, était présent, à la cité christophienne, pour montrer sa nouvelle créature.

Cette journée commémorative de l'épopée de Vertières était ponctuée de parades militaires à travers la ville ainsi que d'autres démonstration à Barrière Bouteille, à l'entrée sud, et à l'ombre des monuments des héros de l'indépendance.

À noter qu'à cette occasion, les sculptures des figures des hommes qui ont forgé l'indépendance d'Haïti, quasiment régulièrement recouvertes de graffiti, ont été nettoyées et rendues reluisantes grâce à une couche de

peinture bien appliquée.
Nonobstant l'opposition vouée au projet de reconstitution des Forces armées, la fanfare militaire interprétant des airs accompagnant les pas cadencés de jeunes hommes en tenue militaire impeccable ont conféré une nostalgie que les plus jeunes ne sauraient ressentir. Cette sensation, dont les plus de 40 ans se souviennent, était au rendezvous, ce 18 novembre. Et l'opposition au retour des Forces armées a semblé déposer les armes, ne serait-ce que durant quelques heures.

Cette journée était surtout marquée par le discours de circonstance du président Moïse, qui en a profité pour tenter d'expliquer le sens de ce qu'il se pro-pose d'accomplir durant son quinquennat. Nous offrons à nos lecteurs le texte au complet.

> Peuple haïtien, Jeunesse de mon pays,

La célébration de la Victoire illustre de Vertières, ce 18 novembre 2017, c'est la démonstration de la volonté des Haïtiens, à travers leurs leaders

politiques dûment élus et exerçant la plénitude de la souveraineté nationale, de prendre le destin historique national en mains.

Vertières, c'est le refus de la fatalité, c'est la victoire contre l'exclusion, c'est la victoire contre toutes les formes de ségrégation et de tyrannie raciste et démagogiqué qui empêchent les Haïtiens, les Haïtiennes de toutes couches sociales, de toutes complexes, plus redoutables que ceux auxquels la Nation est confrontée pandans li. Vètyè kreye Ayiti.

Vètyè vle di libète pou tout actuellement.

En ce jour de célébration de la conquête de l'Indépendance, les conditions sont beaucoup plus favorables pour la relance nationale. Oui, les conditions sont réunies pour le réveil des forces vives de la Nation de la léthargie dans laquelle nos querelles intestines l'ont enfoncée

ras, pou tout Pèp sou latè. Se Vètyè ki mete zam nan men Simon Boliva, liberatè peyi Amerik Lati'n vo 🤅

Se Větyè ki enspire, ki leve drapo liberasyon nan kontinan Afrîken!

Se Vètyè ki pote leson taktik ak estrateji pou peyi Lazi ak anpil lòt peyi sou late ki fè yo pran fanm ak gason ki te sakrifye tèt yo pou nou te genyen viktwa sa a.

Onè, respè pou papa Toussaint Louverture, le précurseur!

Onè, respè poù papa Jean Jacques Dessalines, papa Nation

Onè, respè pou papa Alexan-dre Pétion, symbole de l'union des noirs et des mulâtres ;

Onè, respè pou papa Henry Christophe, le Roi bâtisseur, le visionnaire;

Onè, respè pou papa Capois-la-Mort, le grand héros de Vertières, l'intraitable!

Onè, respè pou tout konba-tan, tout solda ki bay vi yo pou libète vini byen pou tout moun sou latè béni!

Ayiti, se manman Libète!

Vetyè se senbol libète! KILES KI KA IMAJINE PLANET LA SAN AYITI?

KILES KI KA IMAJINE LE MOND JODI YA SAN TOUS-SAINT LOUVERTURE, SAN DESSALINES, SAN PETION, SAN CHRISTOPHE?

KI PEP KI AP BATAY POU LIBETE SOU LATE KI PA KON-

Aviti, se Pi bèl kreyasyon listwa limanite. Ayiti, se trézò lima-

18 novanm 2017, 214 ane aprè, mwen koubem byen ba pou m manae Pep Ayisyen, nou tout ansanm pou nou mete akote sa ki divize nou. An nou tande, an nou ranmase mo batay Vètyè'a : GRENADYE ALASO

ALASO KONT LA MIZE; A LASO KONT LENSTABI-

LASO KONT LEXKLI-

Á LASO KONT LA KORIP-ÁLASO KONT ENSEKIRI-

ALASO KONT LA DEPAN-DANS SOU TOUT FOM.

Wi, kloch la sonnen, li son-

Suite en page 8



Des brigades de la nouvelle armee au repos a l'ombre des heros de l'independance, à Barrière Bouteille, au Cap-Haïtien.

plexions de peau, de forger l'entente nationale qui doit leur permettre de convenir d'un plan de redressement national à la hauteur de nos ambitions légitimes.

C'est pourquoi, Chers Héros de Vertières, Chers Compatriotes, en ma qualité de Président de la République, Chef de l'État, je m'incline devant vous.

Je me prosterne humblement devant vous, Illustres Ancêtres. Vous aviez eu à faire face à des défis comparativement plus comdepuis trop longtemps déjà.

Pèp ayisyen nan kat kwen

Frèm ak sèm yo ki nan okap ou nan tout LOT kote sou latè

18 Novanm 1803, isit la, sou bout tè sakre sa a, Zansèt nou yo te genyen batay ki kreye Nasyon nou an, Ayiti Cheri nou an. De lame te kanpe, youn an fas lòt. Lame endijên nan, lame zansêt nou yo, genyen batay la, yo ranpote laviktwa.

Se konsa Ayiti te pran ende-

wout liberasyon ak eméjans ekonomik! Vètyè enspire anpil peyi menm an Europê tankou la

Se Vètyè ki louvri pòt Nasyonzini!

Se Vètyè ki kreye kondition pou demokrasi sou tout planet la. Vètyè pat fèt poù ayisyen mouri grangou!

Vètyè pat fèt pou ayisyen ap kite Ayiti pa bann ak pa pakèt pou chache lavi miyò lòt bò dlo!

Onè, respé pou tout potorik

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL Peut-on mesurer la souffrance psychique?

Par Rosie Bourget

Le ressenti d'un individu n'appartient qu'à lui-même. Personne d'autre que lui, pas même un psychanalyste, aussi doué soit-il, ne peut prétendre avoir le coup de baguette magique, ou être à



Rosie Bourget.

même de mesurer et d'évaluer la souffrance intérieure d'autrui. En fait, nous en sommes incapables. Mais et si nous avons une vraie compassion issue de notre amour pour chacun de notre entourage, il suffit de quelques témoignages pour comprendre ce que vivent les autres. Peu importe notre pays d'origine, notre race, notre statut social et économique, nous connaissons tous, d'une façon ou d'une autre, des moments difficiles.

Imaginons la souffrance d'une mère ayant un enfant tombé dans l'enfer de la drogue, juste le fait de voir son enfant ainsi, elle souffre elle-même autant, sinon plus que ce dernier. Imaginons la douleur que nous avons de voir un proche malade, peut-être mourant. Un mari ou son épouse qui a une tonne de factures à payer mais qui se trouve dans le chômage depuis un an. Dans une vie normale, bien des imprévus malheureux touchent les meilleures personnes au monde. Nous pensons à la maladie, au cancer, la rupture d'une relation conjugale ou une déception amoureuse, au décès d'un proche, une perte d'emploi, aux accidents, etc. Nous vivons tous ce genre de moments de grande vulnérabilité et nous cherchons des solutions à tous ces drames.

Ces deux mots «souffrance » et «douleur » sont souvent mal utilisés

Plusieurs personnes donnent différentes connotations à la douleur et à la souffrance. D'après l'auteur David Le Breton, la douleur est un concept médical et la souffrance un concept du sujet qui la ressent. La souffrance ne se mesure pas, elle est subjective. Pour d'autres, la douleur physique concerne le corps tandis que la souffrance psychique concerne l'âme ou l'esprit.

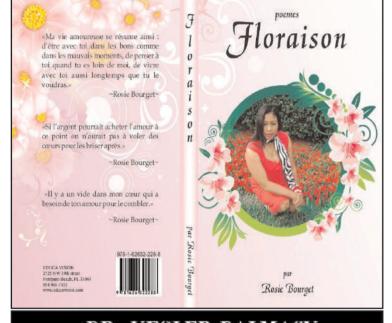
Le ressenti de la souffrance est personnel, intime, impossible à mesurer et à décrire. La personne ne peut pas transmettre son intensité et sa nature. Elle peut déprendre de la culture, d'un deuil ou la fin de vie, du sexe, de l'âge et de l'expérience douloureuse antérieure. La souffrance est différente d'une personne à l'autre. Il y a des gens qui dévoilent peu et dissimulent leur souffrance

Soyez empathique

Parfois il y a des portes qui nous sont fermées, et l'ennemi ricane. Ne vous laissez pas envahir par les assauts du monde, soyez plus lucide. Réfléchissez avec plus de discernement au sujet de vos pensées, de vos actes et des conséquences néfastes de vos paroles à l'égard des autres. Soyez et restez en permanence branchés avec des êtres qui vous sont chers. Malgré nos peines et nos douleurs, personne ne peux imaginer vivre sans amour, sans une main secourable, voire sans une épaule pour s'appuyer.

<u>r_bourget@yahoo.com</u> MTS (Maîtrise en travail social)





DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor





Cabinet Medical Lundi —Samedi: 11 AM—7 PM

Examen Physique sur écoliers Traitements pour douleurs, Fièvre Immigration Planning familial Infection Tumeur Hemie Circoncision Tests de sang et de grossesse

MEDECINE CHIRURGIE
 Prix Abordable
 718 434 5345 FAX 718 434 55

TEL, 718.434.5345 FAX 718.434.5565

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

1 bdrm & studio apts for Rent Located in Upper Darby, PA 19082 Utilities included (not electric

Call: 610-352-5975 lve msg or 610-342-5914

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105





Take Out & Catering We serve

delightful array of dishes for **Breakfast**, **Lunch and Dinner**

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT

233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous... et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel rbourget18@gmail.com ou r bourget@yahoo.com.



NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

faille

forgé

Vient de sortir des presses des « Editions Aupel » (Canada), le TROISIÈME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1^{ère} femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et



Ertha Pascal Trouillot, avocate. patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée:

Présentation parfaite Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

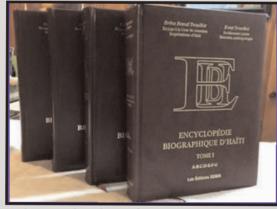
« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes, de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome: « Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.



Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TO-MES I; 2; 3; 4; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAI-RE, FIANÇAILLES, MARIAGE NOUVEL AN, GRADUATION, SOU-VENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHE-QUE PRIVEE, UNIVERSITAIRE. CONCOURS DE TOUT GENRE, PRI-ME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CA-DEAU PRESIDENTIEL, DIPLOMA-TIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE. UN CADEAU ROYAL, appeler: «EN-CYCLOPEDIE BIOGRAPHIQUE D'-Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE: 347-697-9457

Adresses :a) E - MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

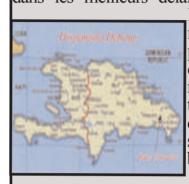
GLEN OAKS, NY 11004 - 0309

(

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR **SAUVER DES VIES**

La clinique JACQUES VIAU du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une AMBULANCE



EQUIPEE et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médi-

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgen-

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.

Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Kreyòl

Pawòl GrennPwonmennen Ant Lame ak PetwoKaribe, kilès ki pi enpòtan?

M ap salye tout mounn ala-wonnbadè e m ap mande n eskize m si nou pa t wè m senmenn pase a. Kòm nou konnen, kò a pa feray. Gen de lè fò l fè youn ti kanpe, pran youn ti repo, al pran youn ti vakans, avan pou l kontinye kòm si de ryen netè. Gad kijan m lage youn kout franse sou nou: «Comme si de rien n'était». Antouka, mwen retounen apre youn bèl pwonmnad kote m te wè anpil bon bagay. Men se pa le moman pou m ap fè grandizè. Gen bagay pi enpôtan pou n pale.

Pa egzanp, gen pawòl PetwoKaribe la ki te blayi toupa-

sa sa vle di, sitou lè l te anonse le 18 novanm nan diskou li te fè nan Vètyè lè 1 te met Lame a debou ankò. Li te di : « A pati 7 fevriye, Karavan nan ap sou tout dis Depatman peyi a ». Si prezidan an te gen **youn milya** nan lajan an a dispozisyon l, Karavan li an ta ka vrèman derape nan tout dis depatman yo ak youn vitès ekstraòdinè. Sa montre n ke pou kesyon lajan PetwoKaribe ki disparèt la, pa ka gen kase fèy kouvri sa, ni yo pa ka vini avèk « lankèt se pouswi », osnon « lankèt se boul swif ».

Nou tande gen mounn ki di



Youn brigad milite nan inifom pou travay nan kanpay.

tou pandan m te an vakans la. Se youn kesyon ki gen anpil enpò-tans, paske se youn kantite lajan ki disparèt san otorite yo pa janm esplike kote lajan an pase. Lè n ap pale de **youn milya senk san milyon dola merisken** (\$1 500 000 000,00) ki pase nan gagòt, se pa youn ti zafè. Nan youn emisy-on Radyo Kiskeya, Lilyan Pyè-Pòl (Liliane Pierre-Paul) te bay bon jan esplikasyon pou montre sa **youn milya senk san milyon** dola reprezante. Li te di se dis (10) milyon ki bay youn milya. E l te di nou gen dis (10) depatman jeografik nan peyi a. Si yo ta mete youn milyon dola pou devlope chak depatman, Ayiti t ap deja sou wout pou l sove.

Asireman, prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) konprann

Rapò Envestigasyon senatè Evalnan kesyon an. Si Lajistis vrèman egziste ann Ayiti! E si l egziste, pa sou lèzòd Egzekitif la? M pa kwè n ap bezwen tann jouk nou tounen pwa tann pou n konnen si Lajistis ap foure bouch nan

kesyon an, an tout endepandans. Sa k fè m di sa se paske prezidan Sena a, senatè Youri Latòti

yè Boplan an (Evalière Beauplan) gen anpil erè ladan. Ok. Men èske yo ka di ke lajan li mansyonnen yo pa t egziste? Non! Eske yo ka di kibò lajan an pase? Non! Enben, fòk Lajistis foure bouch èske Lajistis endepandan, sètadi granmounn tèt li ? Eske Lajistis

(Youri Latortue) te deklare jedi pase ki te 23 novanm nan, ke l te renmèt prezidan Tribinal kasasyon an, Jil Kantav (Jules Canta-

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse **Attorney at Law**

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE 182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

Jamaica Estate, N.Y. 11432

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

ve), kopi Rapò Boplan an. Selon sa senatè a di, se Msye Kantav ki te mande l rapò a, paske Jij enstriktè yo rele Jan-Wilnè Moren an (Jean-Wilner Morin) te bezwen rapò a. Nou konnen youn jij enstriktè se jij ki egzamine youn dosye devan dèyè, adwat agòch, pou l wè si kesyon an mande al pi lwen. Li ka menm pase lòd pou fouke kriminèl ki merite fouke.

Kòm Tribinal kasasyon an se branch Lajistis ki piwo a, ki anlè tout lòt tribinal nan peyi a, m ap mande èske Jij Kantav ap voye youn siyal bay zòt? Se kòm si I ta vle di se pa pou kesyon Petwo-Karibe la rete ap trennen nan lòt tribinal pi ba yo. Kòm nou konnen, ann Ayiti, kote lajan fè moun danse plis pase chen, prezidan Tribinal kasasyon an petet ap bat pou l'anpeche tout presyon vòlè ofisyèl yo ta ka mete sou anpil jij ki deja montre ke yo konn met ajenou devan grinbak. Pa bliye kijan prezidan Bawo Pòtoprens la, Stanle Gaston (Stanley Gaston), te denonse Lajistis ayisyèn k ap naje nan kòripsyon. Okontrè, kesyon sa a te lakoz gwo deblozay. Gen youn bann jij nan Potoprens ki te di yo t ap fè grèv jiskaske Msye Gaston retire akizasyon l nan e prezante yo eskiz. Dife pay mayi

Si mwen byen konprann sa k ap pase a, sanble ke menm prezidan Moyiz ta kapab apiye youn aksyon Lajistis pou n konnen sa k rive ak lajan PetwoKaribe la. Fò m di nou ke m se youn mounn ki renmen li *entre les lignes*, jan yo di nan lang franse a. Pandan m ap li gwo diskou prezidan an te bay nan dat 18 novanm nan, mwen wè li repete pawòl kòripsyon an li di k ap wonje Ayiti a senk (5) fwa. Nan dezyèm paj diskou a, li te pale ak anpil konviksyon, lè 1 t ap pale de « GRENADYE ALASO ». Se pa mwen ki mete lèt yo an majiskil. Se konsa yo parèt nan diskou a; ki vle di prezidan an bay sa l ap di a anpil enpòtans. Ann tande: « ALASO KONT LA MI-ZĒ; ALASO KONT LENSTABI-LITE; ALASO KONT LEXKLI-ZYON; ALASO KONT LA KŌ-RIPSYON; ALASO KONT EN-SEKIRITE; ALASO KONT LA DEPANDANS SOU TOUT

Se pa sèlman fwa sa a prezidan an te vin ak pawòl kòripsyon an. Pi devan, nan paj 4 diskou a, prezidan an te repete **kòripsyon** kat (4) fwa. Koute Ekselans lan: « Kloch la sonnen pou nou sis-pann fè move chwa ekonomik, pou nou sispann tolere **kòripsyon** (...) » Epi pou tout sitwayen, kit yo pale kreyòl osnon franse, li lage pawòl la an franse tou : « Je veux et j'entends que, par des œuvres solides, pensées et planifiées, les idéaux de Vertières se lisent dans l'espace et l'environ-nement politique, social et économique de la nation. Je dis que la pauvreté n'est pas une fatalité. Je dis que l'anarchie est incompatible avec la démocratie. Je dis que la corruption est une gangrène ā combattre avec la dernière rigueur, la corruption est un crime contre le développement ».

Mezanmi, nou tande koze a. Se prezidan an menm ki pale devan tout mounn ki te la ap gade l ak de grenn je yo epi zòrèy byen louvri. E se pa sèlman pou yo li t ap pale, se pou tout peyi a ki t ap kapte mesaj la swa nan radyo osnon sou televizyon. Epi jounal ak rezo sosyo yo te blayi mesaj la toupatou. Alò, kòm yo di an franse : « C'est pas envoyer dire ».

Bon, nou menm k ap li tout bagay sa yo, èske n pa kwè ke prezidan an t ap voye youn me-saj? M pa vle kwè ke prezidan an t ap pale sèlman pou la galri, jan yo di pawòl la. Se pa mwen ki di, se prezidan an li menm ki denonse **kòripsyon** senk (5) fwa. Menm jan li te fè sa lè l te pase Nouyòk nan mwa septanm nan. Men fwa sa a l ale pi Iwen.

Li di lap monte « alaso kont kòripsyon », sètadi li pral batay kont sa, menm jan Lame endijen nan te arive kraze gwo Lame franse Napoleyon Bonapat la. Epi, prezidan Moyiz di klòch la sonnen, sètadi l ap mande sekou pou n « sispann tolere kòripsyon», paske kòripsyon se youn « gangrenn », youn maladi ki

bann mesye asosye l yo depatcha lajan an. Li te ranje pou mandanm li ak ti mounn yo vwayaje aletranje epi li te bay bòn nan vakans tou. Tou sa, pou lajan an te ka byen pwoteje lakay la. Li admèt ke l te penchen youn ti kras pou l te peye vwayaj mandanm li ak ti mounn yo. Kòm li te fè sa pou pwotek-syon lajan an, li pa t wè mal nan sa. Dayè, li te pral renmèt kòb la. Epi malfektè rale tout kòb la sou

li san l pa konn kilè.

Bagay ki pi rèd, Nèg la di se kapab menm bagay la ki rive anpil nan moun yo site nan Rapò Boplan an. Se rale yo rale lajan PetwoKaribe la sou yo. Antan ke Ayisyen ki konn bagay yo byen,



mande gwo operasyon e ki ka menm lakòz lanmò. Plis toujou, kòripsyon se youn « krim kont devlopman peyi a ». Se sa ki lakòz Ayiti nan sitiyasyon pòvrete li ye a. Lajan ki te dwe itilize pou retire peyi a nan twou kote l ye a, vòlè ofisyèl yo fè chemen kwochi avè l. Gen gwo chato ki bati, gen anpil kay ki achte menm nan Eta-Zini. Gen fòtin ki sere nan bank byen lwen. Anpil vòlè ofisyèl gen tan milyonnè. Tou sa sou do lajan PetwoKaribe a ! Dayè, se pi gwo vòl ki janm fèt ann Ayiti ! Epi, voi ki jaini let aini Aylti! Epi, non plizyè vòlè ofisyèl mansyon-nen nan rapò a. Kidonk, vòl ki t ap fèt an kachèt yo vin piblik. Eske pawòl Levanjil la pa di «Tout sekrè gen pou devwale »?

Apre prezidan Jovnèl Moyiz fin pale jan l pale kont **kòripsyon** an, l ap parèt kòm youn gwo ipokrit si l pa apiye, menm ankoura-je Lajistis pou l fè travay li jan sa dwa, san patipri. Epi sa nan ayantaj prezidan an tou pou Lajistis jwenn kote yo sere pati nan kòb PetwoKaribe a. Asireman, lajan sa a ka ede l ale pi vit avèk Kara-ván nan, sitou ke l di Karaván nan pral blayi nan tout 10 depatman yo a pati de 7 fevriye 2018 – nan

2 mwa byen kote, byen kalkile!

Kòm Grenn Pwonmennen
pase anpil kote, se pa ti pawòl li tande sou kesyon kijan lajan PetwoKaribe la disparèt. Gen youn sitwayen ki itilize youn fo non pou 1 ekri prezidan Sena a sou kesyon an. Nan lèt la, ke l ekri disparèt nan men l. Premyèman, msye mande senatè Youri Latòti eskiz paske li ekri lèt la an kreyòl. Li di se sèl Ayisyen, e pa menm tout Ayisyen, ki ka konprann sa l ap esplike a.

Mwen p ap kab site tout sa mwen li nan lèt la, men Nèg la fè konprann ke malfektè ki nan kesyon Ti-Albè, bann Awousa yo, rale kòb la sou li. Li di li pa konn kilè yo fè l sa. Eske se lè li te pase bò Katedral la nan Pòtoprens, kote yo konn fè ti machann yo sa tou ? Yo rale kòb sou yo san z atann. Antouka, li di li te mande pou yo mete lajan an sou non pa l, pa sou non òganizasyon ki te sou kont li a, paske li pa t vle pou Msye Latòti fèt pou konprann fenomèn sa a. Ou kwè nou tande kijan yo rale youn milya senk san milyon dola merisken sou vòlè ofisyèl yo. Kòm gen Ayisyen ki kwè nan tenten konsa, bann vòlè yo ka eseye wete chaj la sou do yo epi bay Ti-Albè ak Awousa pote fado a. Kòm pa gen fason pou yo arete mounn Ti-Albè ak Awousa yo, Lajistis ap oblije kite sa tonbe.

Mwen pral obsève gwo otorite lakay yo pou m wè si y ap pran nan koze sa a. Dayè, si n ap suiv menm lojik la, vòlè ofisyèl toujou gen « pwen pa pran » sou yo anvan y al foure men yo nan kès Leta. Donk, pinga pèsonn vin ban m okenn pye kochon kenbe. Bondye fè se nou, e se mwen tou! Pawòl pale, pawòl konprann!

Eske nou pa dakò avè m ke kesyon PetwoKaribe la pi enpò-tan pase Lame nou tande ki sou pye depi 18 novanm nan ? San lajan Lame pa posib. Tout gran panpan nou tande a, pèsonn pa di n ak ki lajan yo pral mete Lame a sou pye. Pandan ke Lapolis pa touche alèkilfo, pandan pwofesè lekòl gen konbyen mwa yo pa touche, pandan lopital pa menm gen pansman, pandan nou nan fè nwa n ap tann elektrisite 24 sou 24, men y ap monte youn « *lame*» ki koute byen chè. Sa a se pa youn vrè « *lame* ». Atansyon, mesye lè z otorite konstitye! Pa bliye pa gen Bouki ankò. Bouki al lekòl, li fè filozofi, l al nan gwo inivèsite, an kreyòl, li esplike kijan lajan an Bouki gen PhD! Kanmenm, fò n tounen sou kesyon sa a.

Mwen-menm Grenn Pwonmennen





INSERTION DEMANDÉE

Réf. : Dossier de Franck Ciné et consorts L'Etat haïtien

Il est d'une vérité absolue que la Cour de Cassation, Tribunal occupant, en effet, le sommet de la hiérarchie des juridictions, est appelée à réviser les jugements de toutes les autres, et ses décisions devant être considérées comme irrévocables afin d'éviter que les parties, par des subterfuges de procédure, ne prolongent abusivement les procès et ne créent pas ainsi des entraves à l'ordre social (extrait d'un arrêt de la Cour Suprême d'Haïti daté du 26 Janvier

Et, qu'il est fait également obligation au greffier de la Cour de Cassation d'adresser au Secrétaire d'Etat de la justice, sous peine d'amende, tout arrêt portant Cassation pour en être fait ce que de droit (Réf. Art 433 du C.P.C Luc D. Hector).

Afin que nul n'en prétexte cause d'ignorance et ait à s'y confor-

La Cour de Cassation de la République, au Nom de la République, a rendu un arrêt définitif suite aux pourvois exercés par les sieurs Franck Ciné, Charles A. Beaulieu, Joseph Léon Paul et consorts contre **l'arrêt** – **ordonnance** de la Cour d'Appel de Port-au-Prince daté du 4 Août 2008 les renvoyant par devant le Tribunal Criminel sans assistance de Jury (certains d'entre eux) ; et d'autres par devant le Tribunal Correctionnel pour y être jugés sous l'inculpation des délits prévus par l'art 32 du décret du 28 Août 1960 sur les sociétés anonymes et réprimés par l'art 337 du Code Pénal dont le citoyen Franck Ciné, lequel arrêt a comme dispositif:

PAR CES MOTIFS, la Cour déclare déchus de leur pourvoi les sieurs Charles Beaulieu Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, écarte la fin de non-recevoir du Ministère Public et sur ses conclusions, casse et annule l'arrêt-Ordonnance de la Cour d'Appel de Portau-Prince rendu entre les parties le quatre Août deux mille huit, Ordonne la confiscation des amendes déposées par Charles Beaulieu, Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, mais la restitution de celle consignées par Franck Ciné et Joseph Léon Paul. Statuant au fond, dit qu'il a charge suffisantes contre le prévenu Charles Beaulieu d'avoir de mauvaise foi, fait un usage abusif des biens de la **SOCABANK** tant dans un but personnel que pour favoriser des associés et des tiers, en Conséquence, le renvoie par devant le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince siégeant en ses attributions correctionnelles, pour y être jugé comme auteur du délit prévu à l'article 32 du décret du 28 Août 1960 régissant le fonctionnement des Sociétés Anonymes et puni par l'article 337 Code Pénal, dit au contraire qu'aucune charge et aucun indice n'ont été relevés contre les sieurs Franck Ciné, Patrick Poitevien, Claudel Joseph Gehy, Patrick Vieux, Joseph Surpris Saint Louis, Harold Cadet, Joseph Léon Paul, marie Guerrie René Boucard, Frantz Noailles, Harry Pétion, Francky Cyrius, Lesly Lacombe, Charles Irénée Altidor, Telfort Pérard et Alain Meslet; qu'il n'y a pas lieu à suivre contre eux en conséquences, les renvoie hors des liens de toute

prévention ; Ordonne qu'ils soient tous mis en liberté s'ils sont détenus, et s'ils ne sont retenus pour autre cause ; Confirme la décision de mise hors de cause déjà prise par la Cour d'Appel de Port-au-Prince en faveur des nommés Lesly Péan, Franck Ressources, Georges Racine et Gilbert Dauphin, Ordonne qu'à la diligence du Commissaire près cette Cour, le présent arrêt soit transmis au Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour les suites néces-

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, George Moise, Vice-Président, Rénold Jean Baptiste Pierre, Henri Michel Augustin, Jean Medtzgher Theodore et Bien Aimé Jean, Juges à l'audience Ordinaire et Publique du mercredi huit juillet deux mille neuf en présence de Monsieur Kesner Michel Thermesi, Substitut du Commissaire du Gouvernement près cette Cour, avec l'assistance du citoyen Antoine Moise, Greffier du siège.

Il est ordonné, etc..., etc... En foi de quoi, etc..., etc...

Port-au-Prince, le 1^{er} Septembre

Pour ordre de publication

Me. Mario Beauvoir, avocat Et l'un des mandataires du citoyen Franck Ciné

Port-au-Prince, le 04 Septembre

AU Directeur de la D.G.I **Monsieur Miradin Morlan** En ses bureaux. Réf.: Dossier du citoyen Franck Ciné

Monsieur le directeur,

Les avocats du sieur Franck Ciné dont les biens, à la faveur d'une circonstance toute particulière, ont été mis sous séquestre, mesure provisoire et conservatoire qui a été prise par la juridiction des Référés du T.P.I de Port-au-Prince laquelle ayant fait de la D.G.I le gardien attitré et privilégié de ceux-là, vous salue au nom de la patrie bien-aimée!

Dans la même veine, il vous rappelle que le plus grand Tribunal haïtien vient de se prononcer souverainement en faveur de leur client ; décision qui vous a été régulièrement notifiée ce, à telles fins que de droit! Ils n'en ont fait aucun doute que celle-là s'inspirait d'un arrêt de principe rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du 4 Mars 1912 le prescrivant toutes les fois qu'il y a litige i.e contestation sur la propriété ou la possession et péril quelconque pour le droit et les intérêts de l'une des parties.

Qu'ainsi, l'obligation de veiller sur Réf.: Dossier les intérêts de ce dernier qui vous a été légalement confiés, puis de les administrer comme il aurait dû le L'Etat haïtien faire lui-même, touche à sa fin! Aussi, vous ont-ils demandé de

prendre les toutes dernières mesures qui s'imposent en vue de vous en décharger purement et simplement. Dans cette attente, ils vous prient de croire en leur parfaite considération et leur entier dévouement à rétablir leur client dans ses droits et privilèges lui ayant été provisoirement et circonstanciellement privés ou ôtés._

Civilités:

Me. Ernst Chéry, av.

Me. Mario Beauvoir Avocat et mandataire spécial Avocat et

Port-au-Prince, le 14 Septembre

mandataire spécial

La Directrice générale de la BNC Angeline Renée Dominique En ses bureaux._

Réf.: Dossier de Franck Ciné L'Etat haïtien

Madame,

Le cabinet d'avocats régulièrement mandaté et constitué par le citoyen Franck Ciné, vous salue patriotiquement.

Dans la même veine, il vous informe, enfin, que le plus grand Tribunal haïtien, la Cour de Cassation da la République dans un arrêt de principe vient de mettre soudainement fin aux suspens et toutes les spéculations relatives à la situation juridique des biens et des fruits de travail de cet homme pragmatique et grand visionnaire de la fin du XX^e siècle, objet de persécutions et ennuis politiques « Politiciens à l'haïtienne » !

Pour votre entière édification, une copie de la décision dont s'agit vous est annexée à la présente ! Car, lors d'un constat effectué avec l'appareil judiciaire de Pétion-ville au début même de ce mois en son complexe situé à Laboule 10, les actuels occupants font dire au Juge verbalisateur qu'ils sont dans les lieux à titre de locataires régulières et dont vous êtes la locateure.

Conséquemment, sans être intéressé à connaître le fond ou le bienfondé d'une pareille initiative vous étant propre à moins que vous en subissiez un quelconque préjudice ; le dit cabinet vous prie d'en prendre acte et de rénoncer à votre intention ou initiative première tout en disposant à l'avocat – signataire et ès-qualités ce que vous avez perçu de ces dits immeubles revenant de plein droit à monsieur Franck Ciné lors de son empêchement calculé et préfabriqué._

Saluts et respects._

Me. Mario Beauvoir Avocat

Me. Ernst Chéry Avocat

Port-au-Prince, le 14 Septembre

Président de la République Son excellence Jovenel Moïse En ses bureaux. (Palais National)

Du citoyen Franck Ciné

Excellence,

Permettez-nous de vous féliciter pour cette haute fonction que vous occupez au sein de l'administration du pays : être chef d'Etat parmi tant d'aspirants et concurrents, est un privilège divin!

Le pouvoir vient d'en haut ! Dieu vous a placé en tête de cette nation pour son bien-être et, soyez-en sûr car c'est Biblique...! Puisse-t-il vous venir en aide et guider vos pas constamment!

Excellence, Les nouveaux cabinets d'avocats et mandataires spéciaux du compatriote Franck Ciné, le malaimé, mal vu et maltraité par certains politiciens à courte vision, qui pour le malheur de la nation, s'étaient hissés en première loge, obstruant même l'avenir de la Magistrature Suprême de l'Etat ; et dans leur bassesse écœurante et minable, voulant et désirant édenter ce dernier, l'avaient attaqué même dans sa dignité d'homme en s'emparant de sa compagne à l'instar du Roi David tombé sous la charme de Batchéba, et pour la conquérir fit tuer urie, son mari, et le dépouilla de tous ses biens! Et, pour masquer l'évidence, ils firent circuler que certaines des institutions dont ce dernier était P.D.G, et grand actionnaire, auraient été au bord de la faillite ; et pour comble d'absurdité et de méchanceté au superlatif, aidés de certains experts qui chevauchaient l'animal avec la face tournée vers sa croupe pour mieux cacher la vérité et le livrer entre les mains des impies : ils ont fait état de faillite frauduleuse! En politique c'est mauvais, car si le roi Gill de Retz dans ses derniers jours avait écouté les conseils de fou, il n'aurait pas invoqué le diable ni commettre des crimes à la recherche de l'or inutilement Dans cette tragi-comédie, Excellen-

ce, l'ignorance s'est manifestée à son plus haut niveau ... Ils s'y sont dit à l'envi de se procurer de la richesse et de la fortune dans la puanteur du déshonneur et l'immoralité la plus blessante et offensante que Franck Ciné devait être enchaîné ; et avec les moyens d'Etat et la mainmise sur la quasi-totalité du système judiciaire ; ils avaient réussi ce coup d'essai devenu un véritable coup de Maître ; et par le biais de la D.G.I, ils se sont mis à ruiner leur prisonnier dont le plus grand péché commis ait été le choix éclairé, nuancé, sensé et balancé d'une digne et séduisante compagne ; et qu'il fallait même imiter le roi Achab dans l'exécution du plan Machiavélique de sa femme Délila pour y parvenir, oubliant probablement que la volonté d'accaparer ne confère pas le pouvoir d'accaparer! Excellence, ces hommes et femmes d'Etat oublient souvent qu'à ce niveau, qu'on ne peut prendre des décisions marquées par l'ignorance, la méchanceté, la mauvaise foi de certains conseillers en quête de rayonnement en vue de pénaliser un concitoyen fût-ce même sa conception ou son appartenance politique; ceux-là qui avaient ainsi agi à l'égard de ce rude travailleur, compatriote consommé, un entrepreneur de grande vision, ont fait du mal à ce pays qui est déjà à la traîné de tous les pays du monde, et que beaucoup d'haïtiens fulminent déjà dans leur subconscient un autre drapeau tellement que celui est mutilé par beaucoup d'autres pays du monde à cause de décisions irréfléchies prises par ceuxlà qui nous gouvernent ; qui pis est, parfois guidées par des intérêts mesquins ; on est allé jusqu'à un certain niveau instrumenter la justice en s'en servant pour enfermer à double tour la porte de la prison politique de Franck Ciné et jeter au fond de la mer les clefs de sa cellule!

Heureusement et fort heureusement, toujours est-il la défaite du droit est toujours provisoire! La cour de Cassation, le dernier rempart, s'écartant de toutes manœuvres politiciennes, prenant son courage à deux bras en se transcendant pour rendre un arrêt de principe, splendide et éloquent mettant fin aux persécutions, nuisances et calamités de ce citoyen dont les biens ont été mis pour la plupart, sous séquestre, et d'autres accaparés par certains grands serviteurs d'un système de gouvernement corrompu et pourri jusqu'à sa moelle épinière précédant le régime de régime de votre digne prédécesseur!

Excellence, les avocats et mandataires de ce digne fils de la patrie, per sécuté, ruiné, humilité et déshumani sé à la faveur d'une rivalité indécente et minable, se sont retranchés der rière la Constitution haïtienne (en ses articles 136 et 36) faisant de vous l'actuel premier citoyen de la nation, garant de toutes les institutions étatiques, prônant le respect des droits et libertés individuelles, reprenant l'épi neuse question de droit de propriété assorti de toute convoitise passionnée et démesurée ; pour vous demander en toute humilité et ce, au nom de la patrie bien-aimée de supporter sans réserve aucune le strict respec de cette décision de justice rendue par notre Cour Suprême en facilitant le compatriote Franck Ciné à récupérer ses biens en quelques mains qu'ils se sont retrouvés actuellement

Veuillez croire, Excellence en l'expression de notre parfaite considération et en notre reconnaissance éter nelle.

Me. Mario Beauvoir Avocat

Me. Ernst Chéry Avocat

L'an deux mille dix-sept (2017) et le

Septembre;

A la requête du sieur Franck Ciné, propriétaire, demeurant aux USA domicilié à Port-au-Prince, identifié au Nif. 003-177-449-1, ayant pour avocats Mes. Mario BEAUVOIR, Noé MORANCY, Jean Ernst **CHERY et Lerès JEAN BAPTIS** TE respectivement des Barreaux de Port-au-Prince, de la Croix-des-Bouquets, Mirebalais et de Hinche tous dument identifiés, patentés et imposés aux numéros : 003-285 836-1, 10607025139, 10611007229 003-026-475-0, 10607023196 10607023195, 003-107-540-2, 003 107-540-2, 63723-0, 023840 et 001 850-723-6, 023849ww, 63732-0 avec élection de domicilie en leur cabinet respectif Bois-Verna No 49B ci-devant Ave. Lamartinière puis à la rue de la Réunion au No. 33 (Building Kelly).

, huissier immatriculé au greffe de la Cour de Cassation de la République, y demeurant et domicilié, identifié au Nif soussigné, signifié, donné et laissé copie à dame Angeline Renée Dominique, demeurant et domiciliée à Port-au-Prince, en son domicile où étant et parlant

qui a reçu ma copie ; ainsi déclaré :

De la grosse en forme exécutoire d'un arrêt rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du dix-huit Juillet deux mille neuf (18/07/2009) entre les parties laquelle décision de justice se résume en ces termes clairs, concis et non équivoques dont une copie intégrale y est annexée ce, à telles fins que de

Afin qu'elle n'en prétexte cause d'ignorance, je lui ai laissé copie de mon présent exploit ainsi que celle de l'arrêt de la Cour de Cassation sus-parlé. Dont acte. Le coût est de cinq cents gourdes (500.00 gdes), simple droit d'huissier. Y est apposé le Timbre spécial « Justice Pour Tous » requis par la loi tant sur copie que sur l'original.

Huissier

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.



We affer the fallowing comprehensive services:

- Annual medical Exams
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Chalesteral
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and

nerve pain And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO To schedule a home visit Call us at 347-952-4417

Or visit is at www.doctoronthego.com Queens Village Primary medical Care

92-04 Springfield Blvd Queens Village, NY

Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063

Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAC American Board of Internal Medicin Certification in Geriatrics

C'est parti! L'Armée d'Haïti remobilisée!

SERA-T-ELLE UN CAS DE « APRE DANS TANBOU LOU »?

Suite de la page 3 nen pou yon lot Ayiti, li sonnen pou sitwayen ak sitwayèn ki kwè nan desten peyi a, pou yo mennen batay pou yon veritab chanjman. Chanjman nan mantalite yo, chanjman nan konpòtman yo, chanjman nan kondisyon lavi pèp la, pou ke Ayiti konstwi yon demokrasi kote estabilite, travay, sekirite, tabli de fason dirab. Vètyè mete fen ak kolonizasy-on, ak esklavaj. Devwa nou joision

se mete fen ak esklizyon, divizyon ak anachi ki bloke peyi a sou wout devlopman. Kloch la sonnen pou nou konstwi yon Leta ki garanti lapè ak sekirite, ki se sel kondisyon pou reyalize kwasans ekonomik, pou kombat chomaj ak povrete.

Klòch la sonnen pou nou sis-pann fè move chwa ekonomik, pou nou sispann tolere Koripsyon, pou nou sispann rete endiferan devan mizè pèp la. Se pou nou koupe fache ak chen manje chen, demagoji mete boujwa anfas Pèp, Pèp anfas klas mwayèn, Mulat anfas Nwa, Nwa anfas Mulat, Nèg andeyò anfas nèg la vil, nèg anwo anfas nèg anba, moun rich anfas moun pòv. Se pa sa majorite silansyez la vle. SE PA SA PÈP LA VLE. SE POU SA LI VOTE KONSTITISYON 1987

LA. ''POUR ''POUR CONSTITUER UNE NATION HAITIENNE SOCIALEMENT JUSTE, ECO-NOMIQUEMENT LIBRE ET POLITIQUEMENT INDEPEN-DANTE

Ideyal demokratik Konstiti-

syon an ki chita sou pliralis politik ak dwa pèp la, se pwolonjman batay Vètyè a. Nou pa ka chita nan yon etènèl tranzisyon, nou pa ka chita nan defetis, nou pa ka chita nan iresponsabilite. Mwen menm, jodi a, mwen rele demach sa yo trayizon koz pèp la, iresponsabilite pwop pitit pèp la, pou sèvi pèp la. Sa pa ka kontinye! Sa pa dwe kontinye! Si zansèt nou te kapab mete ansanm pou fonde yon peyi lib e endepandan, se devwa pa nou jodi a, pou nou mete kanpe yon peyi, yon Leta de dwa, kote tout moun se moun, kote dwa e lalwa respekte pou tout moun nan tout kwen peyî ya.

Chef de l'Etat et Président de la République, doté de la légitimité des urnes, je m'engage à gagner le pari de la paix, du progrès et de la stabilité dans une Haïti régénérée. On n'est pas Premier Mandataire de la nation pour se servir et jouir des fastes du pouvoir. Je le dis et redis et je ne cesse de le répéter, la nation doit prendre une autre direction, elle doit se réinventer son avenir par les voies d'un présent inscrit dans des œuvres positives qui favorisent la croissance économique, le développement et la promotion de la citoyenneté.

Je veux et j'entends que, par des œuvres solides, pensées et planifiés, les idéaux de Vertières se lisent dans l'espace et l'environnement politique, social et économique de la nation. Je dis que la pauvreté n'est pas une fatalité. Je dis que l'anarchie est incompatible avec la démocratie. Je dis que la corruption est une

gangrène à combattre avec la dernière rigueur, la corruption est un crime contre le développe-

Je dis que les droits de tous, à quelque couche et secteur social qu'ils appartiennent, doivent être scrupuleusement respectés. En un mot, le temps est arrivé de la pratique des droits et des devoirs constitutionnels, c'est-à-dire de la politique entendue sous l'angle du dialogue permanent et du pluralisme, de la concrétisation d'un projet politique com-mun dans lequel tous les citoyens peuvent se reconnaitre.

Frèm ak sèm yo,

Mwen vle pou tout sitwayen konprann ke Karavan nan se yon apèl, se kon Lanbi istorik la ki sonnen, ki envite n pou nou chanje metod ak pratik. Ki vle di, enstitisyon leta yo dwe mobilize ansanm, pou bay tout moun sèvis alawonnbade, pandan yap louvri ooi pou bonjan rezilia nan ame lyorasyon kondisyon lavi pep la. Karavan nan se yon strateji, ki pèmèt nou aji avèk entelijans, avèk efikasité lè nap itilize resous nou yo, san fè gaspiyaj. Karavan nan mande pou nou sèvi an priyorite sèktè ki pi vilnerab yo, sèktè kap viv nan kondisyon ki pi difisil yo, moun ki gen plis pase desan lane yap sibi esklizyon sosyal, ekonomik ak politik nan

Karavan nan se yon apèl pou solidarite ant tout ayisyen, pou nou ranmase, valorize kilti nou, pou nou pran konsyans responsabilite nou e travay pou satisfè bezwen kolektivite a. Karavan

nan, nan sans sa, gen anpil pou wè ak aktivite konbit, yon jan pou ranfose Deviz nou, 'L'union fait la force", e pou genyen batay final la kont soudevlopman, mizè

Motè Karavan nan, motè chanjman total kapital sa a se tout ayisyen san distenksyon.
Men bonjan lwil ki pou fè motè a
mache byen, se jenès peyi a.
Paske, jenès la, se lavni peyi a. Se
pou tèt sa nou pa ka gade avèk
endiferans jen yo kap sove kite peyi a pa nenpot ki mwayen. Jèn yo ki santi yo abandone, ki santi ke enstitisyon yo pandan lontan ba yo do. Se pou tèt sa mwen envite trant (30) jèn ki te loreya konkou Ministè Edikasyon Nasyonal sot òganize a, ki soti nan dis (10) depatman peyi a, ki te pote yoʻreflechi sou sans gwo viktwa vètyé a genyen pou yo jodia. Pou yo leve kanpe kòm yon jès pou yo di Nasyon an ke yo konprann Vetye vle di fyete, Vetye vle di moun ki pa lach pou afronte difikilte lavi a, Vètyè vle di moun ki twouse manch yo pou travay e pou yo leve defi ke lòt moun pap janm ka leve pou yo, nan plas yo. Jèn sa yo akonpanye de paran yo ak pwofesè yo, ki chita la sou podium nan. Mwen mande asistans lan bat anpil bravo pou yo.

Mèsi, nou mèt chita.

Mwen pran responsabilite pou m di sa ap chanje, sa ap chanje! Si jan save yo di "politik se oganizasyon lavi yon sosyete", wol Leta, wol dirijan Leta se kreye kondisyon pou enstitisyon yo mache e pote sèvis bay tout sitwayen. Gouvènman sou admi-

nistrasyon m nan ap travay pou amelyore tout enfrastrikti ak enstitisyon Leta yo.

Pourquoi le peuple a-t-il fait choix du régime démocratique si ce n'est pour améliorer ses con-ditions de vie dans le cadre et le contexte d'institutions en évolution, capable de satisfaire ses besoins fondamentaux, en éducation, logement, santé, sécurité, environnement, infrastructure

Dois-je en cette circonstance rappeler à tous et à chacun l'article 136 de la Constitution au titre des Attributions du Président de la République : ," LE PRÉSI-DENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT VEILLE AU RESPECT ET A L'EXECUTION DE LA CONSTITUTION ET A LA STABILITÉ DES INSTITU-TIONS, IL ASSURE LE FONC-TIONNEMENT REGULIER
DES POUVOIRS PUBLICS *QUE LA CONTINUITE* DE L'ETAT".

Vètyè se yon gwo moman verite pou Ayiti e pou lemond. Yon Lidè ki konprann sans batay Vètyè konnen kê zak li ak pawol li genyen konsekans e ke^{*}li paka pase tan l ap pwovoke dezôd ak enstabilite kap afebli peyi ya, kap bay lòt peyi avantaj sou nou. Mesaj Vetye se yon mesaj fyète, se yon mesaj kouraj, se yon mesaj responsabilite voun anvè lòt, se yon mesaj solidarite. Leson nou ka tire nan 1803 ak 1804 se evite anachi ak vagabondaj politik. Se konsa nou ka

Suite de la page 1

sévèrement son discours appuyant sans réserve la position de Jovenel Moïse, tandis que dans les rues des milliers de manifestants descendaient dans les rues exprimant viosur ses méfait, en sus de la coopération de la communauté internationale, il devient possible alors possible de mener avec succès la lutte contre ce fléau. Le cancer de la corruption ayant métastasé, tout le corps social haïtien est en péril. Mais dans les présentes



Le president haitien Jovenel Moise.

lemment la colère contre le pouvoir en place. Sans conteste, M. Moreno surprend quand il fait l'éloge de la politique de l'équipe en place, notamment celle de la « Caravane » engagée par l'actuel gouvernement Moïse-Lafontant. De toute évidence, prenant le contre-pied de la volonté populaire, il affirme, malgré tout, vouloir « faire les choses bien pour le peuple...». Mais. Luis Alberto Moreno s'est délibérément tu sur les décisions du Palais national que les citoyens dénoncent dans les

circonstances une telle réforme constitue une vraie gageure.

Quand on parle de la lutte anti corruption, en Haïti, un pays faisant partie du système économique mondial, il devient impérieux d'évoquer le texte sur ce phénomène signé par nombre de leaders internationaux sur la corruption sévissant à travers le monde.

En effet, on argue ces derniers « (...) sous toutes ses formes, du détournement d'argent public au blanchiment d'argent (...) La corruption nuit gravement à l'é-



Le president Jovenel Moise et le president de la BID Luis Alberto Moreno, au centre, dans le lit d'une riviere ou doivent commencer des travaux.

En effet, le président de la Banque interaméricaine de développement BID) feint d'ignorer la corruption endémique qui sévit au pays, alors qu'il dit compter encourager les réformes institutionnelles et fiscales. Mais, chose bizarre, il ne dit rien concernant l'indispensable réforme des banques et des organismes de financement locaux.

Qui dit corruption endémique, devrait automatiquement inter-peller cette autorité de la haute finance internationale qu'est Moreno dont l'institution qu'il dirige devrait se soucier au plus haut point de la corruption, un obstacle majeur au développement et à la bonne gouvernance. Cela devrait préoccuper, surtout dans un système politique où la réforme des institutions et fiscale est menacée par un système local de passedroits. Indéniablement, celle-ci doit passer nécessairement par la coopération agissante du secteur institutionnel. Car, une fois définies les contours de la corruption se manifestant dans tous les domaines de l'administration publique, particulièrement sur ses méfaits en général; ou encore que l'ensemble de la société s'accorde

conomie en freinant la création d'emplois et en entravant la prospérité. Elle dégrade la confiance dans nos forces de polices, nos tribunaux et nos représentants politiques, et endommage la justice et l'équité de notre monde. La corruption détourne d'importantes ressources publiques des écoles, des hôpitaux et des autres services essentiels, enfermant ainsi des populations entières dans la pauvreté. On estime que mille milliards de dollars sont soustraits chaque année aux pays en développement par le blanchiment d'argent et les transactions douteuses, autant d'argent qui pourrait générer des ressources fiscales susceptibles de combattre la pauvreté en stimulant la croissance et en créant des emplois ».

Des étapes dans la lutte contre la corruption

Il existe toute une gamme de mesures à mettre en avant dans toute compagne sérieuse contre la corruption. Le public devrait savoir qui détient et bénéficie des profits réalisés par les sociétés et trusts ainsi que d'autres entités légalement établies, mais s'adonnant à cette pratique odieuse. En

conséquence, il s'agit de renforcer la régulation de secteurs, tels que l'immobilier et le luxe qu'il engen-dre pour empêcher qu'ils servent d'outil au blanchiment d'argent et à d'autres facteurs favorables à la

Une autre instrument de contrôle mis en place, mais trop souvent ignoré, est l'obligation faite aux banques et aux entreprises d'identifier leurs clients et de signaler les sociétés écrans où les pratiques suspectes qu'elles découvrent et devraient être dénoncées. Par exemple, les entreprises impliquées dans l'achat du -pétrole, du gaz ou des minerais, ainsi que celles qui opèrent dans les secteurs de la défense ou du BTP- devraient rendre public tous les détails relatifs aux paiements faits aux gouvernements, projet par projet.

Ces entreprises devraient révéler le montant des taxes qu'elles paient dans chacun des pays où elles ont des activités. Dans le même ordre d'idées, toutes les procédures de marchés publics à travers le monde devraient s'opérer dans la transparence et accessibles. Les budgets nationaux de tous les pays du monde devraient être mis en ligne et accessi-

bles à tous les citoyens. Les militants de la lutte contre la corruption devraient avoir accès à toutes les données pertinentes, dans la transparence totale en temps réel, notamment dans les technologies qui permet de travailler de manière efficace.

Dans le cas d'Haïti, attirons l'attention sur le dernier point des précédentes recommandation qui nous interpellent, puisque sans informations pertinentes dispensées par le pays, il ne saurait y avoir d'investigation, de jugement et de condamnation; la justice ne fonctionnant que de manière sérieuse et efficace. En ce sens, l'organe en ligne Tout-Haiti a proposé récemment aux citoyens haïtiens de le rejoindre dans la recherche de la transparence conditionnée par le libre-accès à l'information. Soulignons cette citation : « Tout Haiti plaide pour l'adoption d'une Loi sur le libre accès à l'information en Haïti. En effet, l'article 40 dispose qu'obligation est faite à l'État de donner publicité par voie de presse parlée, écrite et télévisée, en langues créole et française aux lois, arrêtés, décrets, accords internationaux, traités, conventions, à tout ce qui touche la vie nationale, exception faite pour les informations relevant de la sécurité nationale. Toutefois, il revient au Législateur d'adopter une Loi permettant à travers les Institutions publiques la recherche des informations concernant la collectivité et les modalités de cette recherche sans porter atteinte à la Sécurité nationale et à la vie privée ».

Alberto Moreno se tait sur les banques haïtiennes

En tant que président d'une des institutions directement concernées par les activités illicites, particulièrement le blanchiment des avoirs, Luis Alberto Moreno n'a pas mentionné le secteur bancaire dans sa plaidoirie en faveur du développement et une saine administration. Son silence sur la réforme administrative évoquée ici s'adresse particulièrement aux banques qui devraient être sa principale préoccupation.

Ce que Luis Alberto Moreno n'a pas dit au peuple haïtien (DEUXIÈME PARTIE) Pourtant la question de la réglementation des banques haïtiennes est l'objet de grandes préoccupations dans le secteur bancaire international, particulièrement dans les pays où ces institutions haïtiennes comptent des banques correspondantes. Dès lors. il faut demander à quand la révision des procédures régulant le fonctionnement des banques de l'État et de celles des institutions privées ? Nous ne nous referons pas ici aux procédures à l'international, quoique, à titre d'exemple, pour

profits en Haiti sont extrêmement intéressants pour propriétaires et actionnaires pourraient-elles faire mieux ? Une des fonctions bancaires les oblige à octroyer des prêts aux entreprises au-delà de la simple collecte des ressources et la mise à iour des comptes-clients et autres transactions bureaucratiques bancaires.

Les banques haïtiennes ne devraient-elles pas être partie prenante de la reprise économique du pays où elles prospèrent ? D'autant plus que ce serait égale-



Le president de la BID, Luis Alberto Moreno.

l'année 2011, il est dit que les pays en voie de développement ont perdu environ 1000 milliards de dollars transférés illégalement vers les pays développés; mais, concentrons-nous particulièrement sur les activités du secteur bancaire national.

Les préoccupations sont nombreuses dans le monde des affaires, jugeant ce secteur tout-puissant en ces termes.: L'évasion fiscale au niveau des banques ellesmêmes, le manque de transparence des opérations bancaires, l'obligation non-respectée de publier des « bilans annuels complets », les conflits d'intérêt au sein de ce secteur, les excès de lobby, tout ceci reste à déterminer dans une optique d'intérêt national et de futur développement d'Haïti.

Les banques haitiennes jouentelles leur rôle de manière active ? S'engagent-t-elles dans le financement de l'économie par des prêts à risque? Les banques privées ne devraient-elles pas constituer un modèle de développement économique par leur apports financiers et leurs prêts octroyés aux différents secteurs — de production ou de service — qu'ils soient publics ou privés, aux PME ? Les prêts ne devraient-ils pas être accessibles à des taux décents accordés aux secteurs prioritaires au développement et aux PME?

Les banques commerciales privées ou publiques — dont les ment à leur avantage. Motiver par des prêts à risque à la libre-entreprise en guise d'appui à l'effort visant le plein emploi serait leur moyen de démontrer qu'elles contribuent à créer de la richesse.

Il faut savoir que les banques commerciales d'aujourd'hui ont développé des activités autrefois réservées au banques d'investissement et d'affaires. Une preuve qu'elles gagnent en importance, tandis qu'en Haïti, les banques commerciales desservent les particuliers habituels, et les banques privées majoritairement les clients fortunés. Il se pourrait que les banques coopératives, dont les usagers sont également les sociétaires, malgré l'échec des coopératives sous la présidence de Jean-Bertrand Aristide, deviennent une option de financement plausible. If s'agirait d'en assurer le sérieux.

Ce que Moreno n'a pas dit est important, de même que sa prise de position, y compris ses déclarations jugées favorables à politique générale de Jovenel Moïse. En ce sens, les Haïtiens bien informés et les dirigeants devront répondre courageusement — et sans distraction rhétorique — aux prob-lèmes du pays. Il s'agit du plus grand bien au plus grand nombre de la population nationale, pardelà les orientations politiques et les mobiles pécuniers.

(A suivre) @Michelle Mevs Portes

APARTEMENT À LOUER/ APPARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: \$1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

> PROPRI T VENDRE PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : 509 3-170.3575, à partir de 6 heures p.m.

Pour plus d'informations, appelez Bluette Coq au 509.3170.3575.

ÉDITORIAL-

La guerre contre la corruption confirmée, par où commence la charité bien ordonnée?

près avoir, pour la pre-mière fois, aux Nations Unies, à New York, dénoncé la corruption sévissant en Haïti, au mois de septembre dernier, le président Jovenel Moïse vient de réitérer cet engagement. Dans son discours solennel commémoratif de la bataille de Vertières, le 18 novembre 2017, consacrant la victoire de l'Armée indigène sur les troupes napoléonniennes, il a profité de l'occasion pour rappeler à la nation que ce crime constitue une des priorités de son gouvernement. Autant dire, il se donnera les moyens de mener à bien cette campagne. Dans la mesure où M. Moïse se trouve sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, il faut alors se demander par où commence la charité bien

Pour avoir choisi le sanctuaire de la communauté internationale qu'est la tribune de l'ONU pour dénoncer la corruption, puis opter pour profiter de la date la plus solennelle de l'histoire d'Haïti pour réitérer son engagement contre ce phénomène, le chef de l'État haïtien semble vouloir démontrer à tous qu'il est sérieux quand il tire la sonnette d'alarme sur ce fléau qui gangrène l'administration publique et la société toute entière. C'est le message qu'il donne l'impression de transmettre dans ces phrases insérées dans le discours commémoratif de la bataille de

En effet, dit le président Moïse : «Je veux et j'entends que, par des œuvres solides, pensées et planifiées, les idéaux de Vertières se lisent dans l'espace et l'environnement politique, social et économique de la nation. Je dis que la pauvreté n'est pas une fatalité. Je dis que l'anarchie est incompatible avec la démocratie. Je dis que la corruption est une gangrène à combattre avec la dernière rigueur, la corruption est un crime contre le développement ».

Nonobstant l'impression que veut donner le président Moïse concernant son intention par rapport à ce fléau, il n'arrive pas à convaincre grand monde de sa déclaration de guerre contre ce crime, qui continue de bénéficier du droit de cité au sein des institutions de l'Etat, et qui est pratiqué également dans le secteur

privé, aussi bien que toléré par le système judiciaire. Les dénonciations proférées par Jovenel Moïse contre la corruption, quel que soit le lieu ou l'occasion, n'impressionnent pas vraiment. Car, prisonnier des accusations dont il est l'objet, il ne peut prendre de décisions qui soient susceptibles de poursuivre les personnes ayant la main jusqu'au coude dans la corruption.

La situation est encore plus grave pour le chef de l'Exécutif quand on sait que la corruption évolue dans son entourage même, jusqu'au Palais national. Dans de pareilles conditions, le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, dont les cibles sont dictées par la présidence, dans le cadre de la campagne contre la corruption, ne mobilise ses ressources que contre le menu fretin. Afin d'attirer l'attention sur ce qu'il fait passer pour l'offensive du Parquet contre ce fléau, Ocnam Clamé Daméus procède à des arrestations publiques, à grands renforts de publicité, de fonctionnaires accusés de ce crime.

On affirme, dans les milieux proches du Palais national, que le phénomène de la corruption règne en maîtresse au niveau de la présidence, mais qu'il importe d'éloigner les regards des proches de la famille présidentielle. Par exemple, on notera que le scandale de kits scolaires a eu l'ampleur qu'elle avait connue dans la presse parce que le président Moïse ignorait le fait que la première dame de la République et un ministre proche de la présidence étaient à l'origine de cette affaire. Aussi, après coup, le limogeage du ministre des Affaires sociales, Roosevelt Bellevue, est-il considéré comme étant une décision de la présidence allant trop vite en besogne, avant de constater que sa propre femme était à l'origine de cette transaction occulte. Après que l'ex-ministre Bellevue eut été forcé de démissionner, Jovenel Moïse a appris que son âme damnée, Aviol Fleurant, ministre de la Planification et de la Coopération externe, agissant comme exécutant de transactions occultes de la première dame, était au cœur de la transaction. Aussi, fait-on remarquer que tout le tintamarre orchestré autour de la déchéance de M. Bellevue s'est-il révélé une tempête dans un verre d'eau. Puisqu'on n'entend plus parler de cette histoire. La poursuite qu'avait annoncée le Premier ministre Jacques Guy Lafontant contre l'extitulaire des Affaires Sociales est tout simplement oublié. Sombrant dans la corruption comme le précédent régime tét kale, celui de Moïse-Lafontant s'y adonne sans aucune retenue.

En effet, l'opération des kits scolaires rappelle étrangement l'affaire du pétrole commandé par les sociétés importatrices de produits pétroliers, dans le cadre de la dispute opposant les dirigeants du pays aux importateurs réguliers. Il ressort que, sans appel d'offres, une importation de carburants avait été réalisée dans des conditions irrégulières. Le commissaire du gouvernement de Portau-Prince, à l'instigation de la présidence, en était arrivé jusqu'à la décision de décerner des mandats d'amener contre les responsables des compagnies Sol, DINASA et Total. La chicane en question ici découlait de l'importation de 400 000 gallons de produits pétroliers pour le compte du couple présidentiel, de concert avec Wilson Laleau, chef de cabinet au Palais national, sans passer par les normes établies, soit l'appel d'offres entre les compagnies susmentionnées. Selon des informations recueillies auprès des intéressés, c'est le Bureau de monétisation du programme d'aide au développement (BM-PAD), agissant au nom du président Jovenel Moïse, la première dame Martine Joseph Moïse et Wilson Laleau, qui avait placé la commande dans des conditions irrégulières.

Mis au courant de cette transaction effectuée dans des conditions occultes, les responsables des trois compagnies avaient adressé une lettre au dirigeant du BMPAD attirant son attention sur cette commande placée de manière irrégulière. Ce dernier ayant décidé d'ignorer cette mise en garde et de placer sa commande, dans l'irrespect total du protocole établi, les compagnies Sol, DINASA et Total avaient, à leur tour, avait effectué une commande sans passer par le BMPAD.

Voilà les trois compagnies se trouvant aux prises avec le gouvernement Moïse-Lafontant, par l'entremise de ce dernier, déclenchant l'action publique contre les distributeurs de carburants. Mis en mouvement contre les importateurs de produits pétroliers, le Parquet avait ordonné la confiscation des bateaux transportant les cargaisons des trois compagnies avec leurs équipages, ainsi que l'ordre d'arrestation des responsables de celles-ci.

Mais une fois dénoncée la transaction menée par le BMPAD pour le compte de la famille présidentielle, l'action contre Sol, DINASA et Total s'arrêta sans aucune suite. On devait apprendre, par la suite, que cette

commande clandestine de 400 000 gallons de carburants aurait rapporté la somme d'USD 2 millions \$ à ceux qui les avaient importés.

De toute évidence, la manière dont Jovenel Moïse mène la campagne contre la corruption n'a aucune chance d'apporter les résultats escomptés. Puisque, en dépit des déclarations grandiloquentes du président, destinées à la consommation externe, il aspire à décider lui-même qui sera poursuivi pour corruption et quand. Quant à lui, sa famille et ses alliés politiques, ils peuvent continuer à bénéficier de l'impunité traditionnelle dont sont couverts les crimes perpétrés en hauts lieux.

Somme toute, pour que la cam-

pagne contre la corruption soit crédible, il faut que soit mis en pratique ce proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». Et nous référant au conseil biblique, nous soulignerons : « Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère ». Autrement dit, le président Jovenel Moïse doit d'abord encourager la décision du juge d'instruction par rapport à sa propre inculpation pour blanchiment d'argent. Aussi bien laisser à la justice les coudées franches pour entamer des poursuites judiciaires contre tous ceux, quels qu'ils soient, qui sont dénoncés d'avoir pataugé dans la corruption.



Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435-6235 Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM **BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port-au-prince, Haiti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785 CANADA Haïti-Observateur Gerard Louis Jacques 514 321-6434 12 Haiti OB Canada 12213 Joseph Cassavant Motreal H3M2C7 EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Haïti

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Valbrun 13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt, 44

93310 Le Pré ST. Gervais France

ÉTAT-UNIS

1 ère classe 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

553,00 FF, pour six (6) mois ☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

_ 73 EUROS, pour six (6) mois ☐ 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en

161. (00-1) 40-00-20-10	ildi ics ildi içdis	
Name/Nom		
Company/Compagnie		
Address/Adresse		
City/ville	State/État	
Zip Code/Code Régional	Country/Pays	
aus les abannements sent navables	d'avance par chèque eu mandat ba	nogiro



EDITORIAL.

With the war against corruption confirmed, where do we start?

fully denounced corruption in Haiti, asserting that he had resolved to fight it. On November 18, during the solemn commemoration of the Battle of Vertières, near Cap-Haïtien, which sealed the doom of the French 214 years ago, the president saluted the Indigenous Army that defeated the crack troops of Napoleon Bonaparte. He also reminded the nation that among the priorities of his government was the fight against the scourge of corruption that should be wiped out. Interestingly, the President has elevated the fight against corruption to that of the struggle against slavery. But how can he succeed in this endeavor while an indictment for money laundering hangs like a cloud over him? Shouldn't the anti-corruption campaign begin at home?

By first using the pulpit of the United Nations to denounce corruption, and by reiterating his determination to do so on the most solemn date in Haitian history, the Haitian Chief of State would like to demonstrate that he means business. He will go after corruption which he describes as gangrene to the nation. Here is an excerpt from his soeecg: "I want the ideals of Vertières to be expressed through hard work, well thought out and well planned; with good policy in the political, social and economic realms. I say that poverty isn't inevi-table. I say that anarchy isn't compatible with democracy. I say that corruption is gangrene that must be rigorously extirpated. Yea, corruption is a crime against develop-

Notwithstanding the impression that President Moïse wishes to impart concerning his intention towards this scourge, few are convinced about his declaration of war against this crime, which continues to prevail in State institutions, is practiced also in the private sector, and is well tolerated in the judicial system. No matter the place or the occasion chosen to make his denunciations, President Moïse fails to impress. After all, he's a prisoner of the accusations mentioned. How can he really pursue those in his immediate surroundings, even in the National Palace, ensconced in corruption? Of note, with much fanfare, Public Prosecutor Ocnam Clamé Daméus launched a campaign against corruption. But his targets are the small fry, especially some dictated by the presidency.

Yet, corruption reigns supreme in circles close to the National Palace. However, by all means, those close to the presidential family must be shielded. For example, the scandal of the school kits made a big splash in the press, because President Moïse didn't know that the First Lady and a Cabinet minister close to him were deeplly involved in the deal. Moving

ast September, during his speech at the United Nations in New York, President Jovenel Moïse force
ast September, during his speech at the United Nations in New York, President Jovenel Moïse force
dent Jovenel Moïse force
After the firing, the president found for the illegal importers, learned that the clandestine order of the 400,000 gallons of petroleum products resulted in a net gain of \$2 millions for the illegal importers, out that his wife and the Minister of Planning and External Cooperation, Aviol Fleurant, were the brains behind the shady school kits transaction. In fact, Mr. Fleurant acted as executor for the First Lady in the secret deal. Suddenly, the tempest in a teapot calmed down. Prime Minister Jacques Guy Lafontant forgot what he said about prosecuting discredited Minister Bellevue. The whole affair has gone into silent mode, thereby proving that the Moïse-Lafontant team is following in the steps of their corrupt predecessors in the "Bald Headed" regime.

What's happening is also a strange reminder of the fuel transaction

earlier in the year by importers other than the companies authorized to import petroleum products. A dispute arose between the leadership of the country and the regular importers. An order for fuel without the bidding process was placed by the presidential family. Using strong arm tactics, the Port-au-Prince prosecutor, at the instigation of the presidency, had decided to issue warrants against the owners of the three companies authorized to import petroleum products: Sol, DINASA and Total. At issue was the import of 400,000 gallons of petroleum products on behalf of the presidential couple, in concert with Wilson Laleau, the chief of staff at the National Palace. But that was done irregularly, bypassing estab-lished standards, meaning the bidding among the parties normally involved in such transactions.

According to information from interested parties, it was the Monetary Office for Development Assistance Programs (French acronym BMPAD,) which placed the order for 400,000 gallons of petroleum products on behalf of President Jovenel Moïse, First Lady Martine Joseph Moïse and Wilson Laleau, without following established standards calling for bids from Sol, DINASA and

When they became aware of the covert transaction, the three companies sent a letter to the BMPAD leader drawing his attention to the irregular order. Ignoring the warning, the BMPAD leader placed his order. Meanwhile, bypassing the government agency, the regular importers –Sol, DINASA and Total — placed their own order. In the brouhaha pitting the government against the reg-ular importers, the Office of the Public Prosecutor had ordered the confiscation of the ships carrying cargoes for the three companies along with their crews, as well as the arrest of their employers.

As soon as it became publicly known that BMPAD was fronting for the presidential family, the legal action against Sol, DINASA and Total was stopped. Later it was

i.e. the presidential family.

Clearly, as undertaken, the Jovenel Moïse campaign against corruption has no chance of delivering the desired results. Despite the President's grandiloquent statements intended for external consumption, he sets himself up as Prosecutor-in-chief and decides who will be prosecuted and when. As for him, his family and political allies, they can continue to benefit from the traditional impunity covering crimes committed in high places.

For the campaign against corrupfor the campaign against corruption to be credible, the words of the Scriptures should apply: "Hyocrite! First remove the plank from your own eye, and then you will see clearly to remove the speck from your brother's eye." (Matthew ch. 7, vs. 5) In other words President Lyapus. 5.) In other words, President Jovenel Moïse should first deal with the investigative judge's decision regarding his own charge for money laundering. Moreover, he should refrain from interfering in judicial matters, abiding by the principle that Justice is free to apply the law uni-formly against and for all. And in the present context, it means against all those wallowing in corruption!



Haïti-**Observateur** P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435-6235 Tél. (718) 812-*2820*

SUBSCRIPTION FORM **BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Haïti

Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port-au-prince, Haiti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur Gerard Louis Jacques 514 321-6434 12 Haiti OB Canada 12213 Joseph Cassavant Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Valbrun 13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44 03310 La Prá ST Carvais Franca

ETAT-UNIS

1 ère classe 48.00 \$ US, pour six (6) mois □ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

1ère classe

□ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

\$73.00 US, pour six (6) mois = \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois ☐ 125 EUROS, pour un (1) an

Tél. (33-1) 43-63-28-10	francs français
Name/Nom	
Company/Compagnie	
Address/Adresse	
City/ville	State/État
Zip Code/Code Régional	Country/Pays

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèaue ou mandat bancaire

C'est parti! L'Armée d'Haïti remobilisée!

SERA-T-ELLE UN CAS DE « APRE DANS TANBOU LOU » ?

Suite de la page 8 onore memwa zanset yo e fê fyète timoun nou yo kap grandi.

Vètyè mete fen ak esklavaj. Devwa nou jodia se mete fen ak esklizyon, divizyon ak anachi ki bloke peyi'a sou wout devlop-

Ideyal demokratik Konstitisyon'an ki chita sou pliralis politik ak dwa pèp la, se pwolonjman batay Vètyè.

Nou pa ka chita nan yon etè-nèl tranzisyon, nou pa ka chita nan dezespwa nan enstabilite ak

Mwen menm, jodi a, mwen chwazi mete peyi'a nan yon lòt direksyon. Si zansèt nou te kapab mete ansanm pou fonde yon peyi lib e endepandan, se devwa pa nou jodi'a, pou nou fê Ayiti kan-pe, pou nou fê ayiti vin yon peyi kote tout moun se moun, kote dwa moun respekte.

Pèp Ayisyen,

Nou te mete'm Prezidan peyi a poum travay, poum fè la pè blayi. San la pè ak stabilite nou pap kapab reyalize pwogrè ak devlopman ke nou bezwen'an.

Ideyal kap mennen karavan nan se ideyal Vètyè. Ideyal rasanbleman, se ideyal konbit, met men ansanm pou leta kapab sèvi pèp la pi byen.

Mwen vle pou tout sitwayen konprann ke Karavan chanjman, se yon estrateji entèvansyon kote tout ministè ak sèvis léta jwenn ansanm pou aji nan yon zone byen detèmine. Karavan nan se yon apèl, tankou kout lanbi ki te mande tout pitit peyi'a pou yo kòmanse batay endepandans la.

Karavan nan se kout Lanbi istorik la. Karavan nan envite nou tout pou nou chanje fason nou travay, fason nou itilize byen leta pou nou bay pèp la sèvis, pou nou sispann di « Ayîti se peyi ki pi pòv nan zòn Lamerik la. "» Vizyon'm, travay gouvènman'an se pou Ayiti sispann pote kwi'l bay moun, se pou Ayiti sispann

pran imilasyon!

Se pou Ayiti vin Mèt tèt li! Se sak fè, a pati 7 fevriye 2018, karavan nan ap sou tout dis Depatman peyi â. Direksyon Depatmantal Ministe Travo Piblik Ministe anviwonman ak ministè Agrikilti pwal mete tet yo ansanm pou travay ak ekipmán ke sekte prive ayisyen an nan tèt kole ak bank prive ayisyen yo finanse. Sekte prive a ak bank yo plase konfyans yo nan Leta, yo bay Leta kredi pou achte ekipman pou travay karavan nan ka louvri nan tout dis depatman peyi a. Map pwofite gwo okazyon sa a poum felisite sekte prive ayisyen an ak tout bank prive ayisyen yo ki prete Leta plis pase 123 milvon dôla amerikên. Gwo zak sa ke yo

nan Vètyè. Frè'm ak sè'm yo, kap viv an Ayiti ak tout lòt peyi sou latè,

poze a sanble tankou 2 gout dlo

ak zak ewoyik ke zanset nou yo te

poze nan batay 18 Novanm nan

Mwen mande tout Ayisyen, pou yo sonje ke se Ayiti ki manman vo.

Ou ka pa dakò ak moun kap viv bò kote w la, ou ka pa gen menm kwayans ayèk li, men nou tout se Ayisyen. Listwa montre ke se selman lè tout Ayisyen antann yo ke peyi'a ka bay tout pitit li chans pou yo kapab viv byen, pou yo gen libète.

Ayiti pou nou tout!

• Li pa pou yon ti gwoup • Li pa pou yon ti gwoup

komèsan ! • Li pa pou yon ti gwoup poli-

• Li pa pou yon ti gwoup asosyasyon!

Nou bezwen antann nou moun nan sektè privé, kidonk moun k'ap fè biznis, ak moun k'ap travay nan léta, moun k'ap fè politik, moun ki nan asosvasyon, sa yo rele sosyete sivil la; moun ki nan inivêsite, pwofesè lekòl, doktè, enfimyè, ti machann, gwo machann, ebenis, mason, chapantye, peyizan, kodonye, koutiryè, chany, tout moun kap bat dlo pou fè be, nou tout alawonnbadè!

Ayiti bezwen nou tout pou'l kòmanse dezyèm endepandans li.

Aprè viktwa Vètyè, ki te dènye batay pou Ayiti pran endepan-dans li, nwa, milat, ak kèk pitit kolon blan, tout ayisyen te met ansanm pou yo ba limanite pre-mye repiblik nèg endepandan ki sot nan lafrik pou nou ka gen bèl peyi sa'a.

Pèp ayisyen, Frè'm ak sè'm yo,

Nan moman solanèl sa'a kote Nasyon'an ap selebre 214 zan aprè batay Vètyè ki Mennen endepandans peyi'a, mwen pran desizyon pou mete an plas Fòs lame peyi'a jan manman lwa peyi'a di'l la. Se yon fòs defans ki pral sèvi pèp la, ki pral akonpanye tout jefò k'ap fèt pou Ayiti reprann plas li nan ran gran peyi sou latè. Desizyon sa pran jan manman lwa peyi ya nan atik 263 jiska 267.3 mande pou fè sa e di ki jan pou lame'a monte, ki

jan poù 'l fonksyone. M'ap anonse ke jan konstiti-syon'an egzije'l, nan reyinyon Konsèy Minis, apre konsiltasyon ak palman'an, ak pouvwa judi-syè'a, reprezantan sektè prive, reprezantan legliz yo, vodouizan yo, sendika yo e latriye, gouvènman'an pwopoze yon arête ke mwen siyen ki nome chef Eta-Majò enterimè an atandan ke

Senat a ratifye l. Konstitisyon'an di fòs militè a dwe travay pou akonpanye leta nan devlopman, se misyon sa'a gouvènmân'an bay Chef eta-

majò ki nome pou monte fòs la. Eta-majò sa a gen poul mete an plas twa inité sa yo rele corps nan lang Franse :

1) Yon kò Jeni ki pral ede fè etid ak konstwi wout nan tout rakwen, ki pral ede netwaye rivyè, plante pye bwa; men tou, ki pral kapab sekouri popila-

syon'an lè gen katastwof natirel. 2) Yon kò medikal kila pou kanpe djanm deye ministe la sante le gen gwo pwoblem tankou epidemi ki konn frape peyi a.

3) Yon kò avyason, k'ap antrénnen militè nan reparasyon ak pilote avyon ak elikoptè pou siveye fwontye teres ak maritim

Frè'm ak sè'm yo,

M'kon'nen gen konpatriyòt ki dakò ke fòk noù respekte konstitisyon'an pou nou remonte lame'a ; ki konprann trè byen ke nasyon an soti nan zantray lame ki te kreye peyi'a, men yo pa renmen jan ansyen lame'a tê konn aji. Donk, sitwayen sa yo pè pou lame'a pa konpòte'l menm jan ak ansyen Forces Armées d'Haïti

Kòm Prezidan, mwen menm tou mwen sansib anpil ak santi-

man sa'a. Se sak fè ke Gouvènman'an ap voye nan Palman'an, pwojè lwa k'ap detaye doktrin ak tout règ ki pral pèmèt lame'a fonksyone jan konstitisyon peyi a an mande'l la.

Nou pral ensiste ke Lame pa nan politik!

Nou pral ensiste ke Lame pa

Nou pral ensiste ankò, pou tout pèp la, tout limanite tande, Lame Dayiti pa nan politik e li

pap nan politik! Lame'a ya pral yon enstitu-syon de sèvis. Lame Dayiti pwal

la osevis devlopman peyi a. Mwen konprann ke Fòs lame Dayiti te kon abize otorite'l. Mwen konprann ke li te bezwen ke nou ranfôse'l, nou te bezwen yon lòt oryantasyon.

Vètyè montre ke Lame endi-jèn se manman Ayiti! Gen yon zanmi'm, yon gwo Senatè ke m'pap site non'l la'a ki te di,

« Lè manman nou malad, ak rad sal sou li se pa touye nou touye'l nou mennen'l ka doktè e nou lave rad sal la! » Se sam vin di nou jodia. Se pa kraze pou nou kraze enstitisyon yo le gen moun ki bay pwoblem andedan enstitisyon yo akoz de kad legal.

Ki donk, konpatriyòt mwen vo. an nou mete ansanm, Prezidan, Premye minis, Senatè, Depite ak tout lòt fòs viv peyi'a pou manman nou jwenn swen li bezwen yo pou li kapab sèvi peyi'a! LAME SE MANMAN NASYON

Frè'm ak sè'm yo, Mesye dam ki devan nou yo, ki pral vin Ofisye ak Sòlda yo,

Konstitisyon'an di ki jan pou lame fonksyone ; li di ki wòl Lame dwe jwe. Administrasyon ke map dirije a vle pou nou konprann ke nou pa La Polis.

Nan Lame tou nèf la, se sa ki fè nou pa annik mobilize lame ki te la anvan'an ; se sa ki fè n'ap monte yon lòt lame, Lame se yon fòs, La Polis se yon fòs. Fòk yo chak gen kòmandman pa yo! Chak fòs yo gen yon system k'ap kòmande yo, sa yo rele hiérarchie nan lang franse'a!

M'pa vle tande ke gen okenn chire pit ant polisye ak sòlda. M'pa vle tande gen ankenn move konpòtman kote Polisye ak Sòlda ap fè abi sou pèp la paske yo di yo se chèf! Se pa sa konstitusyon an mande.

Polisye, Sòlda, nou se pitit pèp la! Nou se sèvitè pèp la! Nou dwe respekte règ ki etabli chak fòs yo. Nouvel fòs sa dwe respekte tout règ ke Konstitisyon an fikse poul fonksyone e nan kad liv blan ke yon gwoup ekspè, ke Prezidan Martelly te reyini, ki pou defini nouvèl oryantasyon fòs sa a.

Chers compatriotes,

Mesdames, Messieurs, *Je tends la main à vous tous,* opposants politiques, gens de la campagne, citadins, ouvriers, entrepreneurs, étudiants, enseignants, Haïtiens de l'intérieur, Haïtiens vivant à l'étranger, l'heure est arrivée pour le sursaut national. Le lambi de la concorde, de l'Union qui fait la Force, a sonné. Il retentit de Fort Liberté à Dame Marie, d'Anse-à-Pitre au Môle St. Nicolas, de la Navase, aux Cayémites, à la Gonave, jusqu'à La Tortue.

Réveillez-vous! Réveillez-vous! Haïti a besoin de vous! Haïti a besoin de vous tous !

Malgré un environnement mondial difficile sur le plan économique, c'est plutôt nos démons internes qui menacent notre liberté. C'est l'exclusion économique qui fragilise le tissu social ! C'est le tiraillement politique qui gangrène l'espace social, et qui empêche l'essor économique de s'y installer! C'est l'intolé-rance, c'est la peur outrancière de l'autre, qui, peut-être, possède un point de vue différent de nos propres préférences, qui menace la cohésion nationale tant nécessaire à la marche du pays vers le

progrès. Si à l'issue de la Bataille de Vertières, le 18 novembre 1803, les Pères de la Patrie, les Généraux de Division de l'Armée Indigène, les Héros de l'Indépendance, avaient d'innombrables ennemis parmi les pays qui souhaitaient, soit rétablir l'esclavage, soit protéger leur régime esclavagiste de la vague de liberté révolutionnaire qui soufflait à partir d'Haïti, aujourd'hui notre problème c'est d'abord nousmêmes!

Chef de l'Etat, je suis conscient que des compatriotes, qui pourtant, majoritairement appuient le rétablissement des Forces armées nationales, émettent des réserves, compte tenu de l'expérience antérieure avant la démobilisation des anciennes Forces armées d'Haïti. Tirant les leçons de ce passif douloureux, mon administration entend prendre toutes les dispositions appropriées pour que les institutions républicaines que sont la Police nationale et les Forces armées, qui sont préconisées par la Constitution, fonctionnent selon les prescrits de la Loi, rien que la Loi dans tous les aspects de leur doctrine et de leur fonctionnement, chaque force en ce qui la

En même temps que les forces armées seront rétablies, le Gouvernement s'engage à poursuivre le renforcement de la Police nationale, la seule force de sécu-rité publique établie sur le terri-

LAME A, NAN LISTWA LI KOMET ANPIL ERÉ, WI LI FÉ ANPIL FOT. MEN, ÉSKE SA VLE DI JENN DOKTÉ, AGRO-NOM, SEKRETÉ, PWOFESÉ, ENJENYÉ, AVOKA, KI VLE SÉVI PEYI YO, NAN LAME DWE RETE BWA KWAZE POU YO KITE PEYI A AP DEPAFINI.

Non, mwen di non! Grenadiers, militaires de l'ordre démocratique, au nom du peuple haïtien, aux côtés des forces de la Police nationale, je vous ordonne de servir et de protéger la vie et les biens de vos compatriotes, frères et sœurs en la pâtrie com-

DECLARE QU'UNE PAGE DE L'HISTOJRE DE CE PAYS EST TOURNÉE. Un nouveau chapitre s'ouvre : LES FORÇES ARMÉES, RECOM-POSEES, REPENSEES VEIL-LENT, EN TANT QU'INSTITU-TION CONSTITUTIONNELLE À LA SECURITÉ ET À LA GARDE DES VIES ET DES BIENS DES CITOYENNES ET CITOYENS. Ainsi, dans cette

direction, mon administration œuvrera, de concert avec les autres corps de l'état, à la mise en place du CONSEIL ELECTO-RÁL PERMANENT ET DU CONSEIL CONSTITUTION-

Il nous appartient de moder-niser le pays, il nous appartient de créer les conditions pour que chacun puisse jouir d'une vie digne. J'appellerais cette exigence une démarche de revitalisation de la citoyenneté avec l'ambition de réaliser cette révolution tranquille qui confortera la tranquillité publique en assurant à tous et à toutes les conditions d'égale liberté et de respect des droits civiques et politiques. Vertières se doit d'être une

haute idée de nous-mêmes, de notre volonté d'habiter ce coin de terre dans la dignité, de notre ambition à changer Haïti.

Il est tard. Mais mieux vaut tard que jamais. Nou mize, nou pèdi anpil tan sou wout. Mwen te di l nan kanpay mwen nap pran sa ki bon, nap korije sa ki pa mache byen e nap inove chak fwa li nesesè.

Pour les dignes héritiers de Vertières, le courage, la bravoure, le sens de l'union qui fait la force doit être au rendez-vous de la construction du régime démo-

Que Vertières illumine le cœur de tous nos compatriotes et entretiennent la vaillance en des lendemains meilleurs!

Viv Ayiti!

Mèsi tout moun! Comme dit l'adage, qui peut plus peut moins. Mais le contraire n'est pas nécessairement vrai. Jovenel Moïse a réussi, peut-être provisoirement, le rêve tèt kale consistant à remobiliser les Forces armées, dont l'épanouissement ne sera pas aisé. Avec les tracasseries qu'avait connues Michel Martelly, et maintenant Jovenel Moïse, pour payer leurs émoluments aux policiers, et puis combler les arriérés de salaire d'autres employés de l'État comme les enseignants, il faut craindre que le régime tèt kale ne connaisse des années de vaches maigres dans son effort pour financer les deux corps armés

existant maintenant. Durant les plus de deux décades que la Police nationale d'Haïti existe, elle était devenue l'unique corps armé du pays, dont la taille dépasse plus de 40 fois celle de l'Armée de Jovenel Moïse. Le régime tèt kale sera-til acculé à faire un choix en optant pour découvrir Saint Pierre pour couvrir Saint Paul?





SUR LA ROUTE DU CINÉMA

Avatar revisité ——

Par Dan Albertini

Un point de vue sur Cameron l'anti-américain et le coup d'œil esthétique qui détourne



Dan Albertini

Avatar a fort probablement été ce besoin vital pour tout un chacun,

d'audiences sur une fin proche. Une certaine préconisait cette fin du monde selon le calendrier Maya et le film de Roland Emmerich ne pouvait arriver seul sur un grand écran, car 2012 allait provoquer un séisme au sein même de l'industrie du cinéma, en solo. Avatar a, en effet, proposé une renaissance par la mutation de Jake en Na'vis, ce qui en réalité ferait mieux dans le bouddhisme. Quand je regarde le film sept ans après une certaine décantation, je ne suis traître mais James Cameron est-il si anti-américain au point de produire Avatar sous le couvert des arts tandis, qu'il est couronné pour une nouvelle es-thétique ? Hollywood ne lui a pourtant pas répondu, contraire-ment aux habitudes du cartel qui aurait produit un anti-Soviet.

Considérons d'abord l'autre

dans la foulée de décisions issues rail de l'époque qui traçait la fin du monde où la culture Maya mettait en cause l'épreuve du temps avec un violent tremblement de terre. Emmerich a frappé le monde entier, mais ne trahissait le Maya, car ce dernier avait déjà un calendrier d'apocalypse. Il a mis en scène une réalité apparente que l'hom-me attendait dans ses récits issus de sa compréhension des temps à venir, tout de même avec une certaine rémission pour les riches qui complétait l'ancienne formule de l'Arche de Noé. Mais Cameron s'est attaqué à une forme d'américanisme du gigantisme qui domine pourtant depuis les Philistins et au-delà même. Nous revoilà, sept ans plus tard, avec les Mayas encore vivants malgré leur calendrier, et l'Amérique toujours vivante avec Hollywood Boulevard

et ses étoiles, malgré Cameron. Qui est en fait en la pensée Cameron?

La question n'est hasardeuse si l'on considère des éléments de culture. Canadienne anglaise dans le refus de l'esclavage, indigène dans le sens des Aticamekws et leur culture pacifiste. Du transfert dans un autre corps prôné par le bouddhisme. Haïtienne du fait de faire revenir un mort, le zombi, par une prêtresse. De connexion catholique, avec la nature à dominer si l'on considère « Dieu mit l'homme au jardin d'Eden », le péché en sus, car il y eut guerre où Dieu aurait répondu. Pourquoi donc James Cameron a-t-il joué sur la spiritualité avec des connexions humaines transférées chez le Na'vi, dominateur malgré tout, pour faire passer l'Amérique militaire comme une grue géante qui s'est affaissée non de son propre poids, ni de ses défaillances, mais de la volonté d'un peuple d'ailleurs qui a évincé ce qui paraissait improbable. Cameron a été encore plus loin en entraînant Jake, l'ancien Marine, dans sa lutte contre son propre camp. Pour les amours d'une extra-terrestre,

pire qu'un voyage sans retour sur Mars. Dans un autre corps. Ce qui dépasse une revanche fardive de Saigon, du Vietnam.

Mais pourquoi cette volonté d'évasion dans le corps du Na'vi? Mon benjamin m'a dit en discussion sa consternation, constatant que même sa génération d'amis n'était plus de ce gêne éprouvée de la révolution, du rejet des vicissitudes du parent pervers, vouloir transmuter en un corps d'une autre planète plus juste. Dr. Grace a fait le même choix, mais n'a réussi. Allons y au fond, quelle est la perception haitienne depuis, puisque la loi naturelle haitienne suggère aussi l'emprunt mythologi-que pour renforcer l'authenticité, dans l'univers du cinéaste de l'écrivain, du journaliste haïtiens. Mémoire d'encrier avec Joséphine Bacon est aussi ça. Alors, devra-t-on s'attendre de Cameron, un retour de Jake sur terre, avec une armée Na'vis?

Sept ans après, solitude remplaçant déception, je vois Cameron *éloquemment* anti-américain.

Merci d'y croire!

NUITS ALBINOS: Un Alphabet de... Gary Victor

l'heure haïtienne reconfirmée, il est avant 66 minutes après minuit, un chien albinos à l'écran

Par Dan Albertini

Avoir laissé *murir* le grain, s'en servir par la suite, désolé, réponse négative, je ne veux tricher. Car, avoir lu la raison politique, résumé de la maison d'édition, il reflétait déjà celui décrit, dénoncé par l'auteur [hier] au salon, j'ai refusé l'ouvrage à sa sortie. Éton-namment, un salon, ça sert. Ma fille aux études supérieures en traduction, née de ce Salon, à dix mois, en 91, ici, toute réfléchie, me l'a reproposé. Là, « papa, je veux lire Nuits Albinos de Gary Victor ». Déclic, nuance, l'intérêt méprisé auparavant revient. Je lui dois un merci. J'ai redécouvert un Gary Victor autrement que le peureux hésitant d'autrefois du Collège Canado-Haïtien. On le présente metteur en scène. Cinéma. Je veux pécher en ce sens en rééditant ma nouvelle mémoire sur l'ouvrage : *l'alphabet de nuits* albinos. La nuit est albinos, en effet, dans son récit. D'ailleurs, si l'on intègre le night-shot avec caméra obscura chacun devient albinos. On cite néanmoins « albinos » en contexte étourdi de la république en délire, il y a là un alphabet.

Nul cinéaste haïtien n'a encore lu le roman Nuits Albinos, le porter à l'écran! Si « la critique est aisée mais l'art si difficile » je m'absous par égo, certes, mais je rectifie ici en publiant, même si, en délire, je refuse la toge des Editions où critique, il faut faire dans le creuset pour..,
Dire Sur Grand Ecran, Nuits

albinos. Je suis nourris au son de la musique du film 'Plot for Peace' de Daniel M. Gold. En sous-titre : « Mandela is in jail. Southern Africa is at War. Enter, the Mysterious "Mr Jacques" ». Je reconnais le creuset d'Alegria qu'on retrouve dans Avatar. Suspense, j'emprunte, il me faut un pattern, René Duperé est passé maître en la matière, en outre si ce n'est lui dans **Plot**..., j'assume. Il me faut partir mais revenir avant d'v arriver. La culture d'épilogue s'installe. Garry Victor y puise

carrément. Apocalyptique, « un grand chien blanc ». Tue, dévore. Le diable pour certain, « l'ange de la mort pour d'autres ». Il y a une heure à ne pas franchir, c'est l'heure haitienne. Gary vise, lui,

*l'ambassadeur à la fin.*Comme si l'histoire haïtienne au quotidien ne suffit, démontrer le paradoxe, l'imaginaire, le réel haitien. Sam est devenu un personnage qui dépasse la fiction des lieux. Sam est pourtant le chien mort dans un panier, d'après le récit personnel dévoilé au salon. Le roman politique programmé pour dénoncer une situation de corruption va nous entraîner dans les couloirs de la mort une nuit de Saint-Sylvestre. Gary Victor est terrible dans un récit où il fait dévorer: diables, démons, prosélytes, chrétiens, polices, prêtres, hougans, initiés, *etc.* GV justifie même l'heure haïtienne à ne franchir par le nombre du diable qui aurait léché le cul de père Anicet pris en flagrant délit avec la grande Artibonicienne en position du missionnaire. Disponible pour un acte non consumé, qui lui fera plus de peine que l'acte lui-même. On l'imagine dans l'interprétation de la Bible, ce pourquoi on ne sait condamner. Le grand

écran dévoile. Curiosité chez l'auteur qui fait passer un silencieux combat politique pour lequel il assassine bons, faux, méchants, tel un christ politique apocalyptique qui régénère la pensée politique de son pays de naissance. Raison pour laquelle il se commet d'ailleurs, la faute de l'épilogue depuis le temps du dénouement à venir. Il intervient prématurément en *médecin philos* dans une affaire d'ethnologie et de politique pour expliquer la rage de Sam. Pourquoi ? Il poursuit, malgré tout, sur la route du cinéma. Je crois que l'erreur de GV est ici de croire, en 2016, que l'acte allait pénaliser une pratique tandis que les personnages, malgré dévorés par un chien blanc géant, ou évincé par une crise cardiaque, allaient rendre son récit plus croustillant. La base, un chien albinos avait besoin alors d'adversaire, mais l'histoire n'y serait du rendezvous sans ces personnages. Garry Victor a-t-il péché, livrant le

secret de la fin, avant la fin, d'un

spectacle?

Deux bandes sampwèl dévorés par un chien albinos, Sam. *Causalité*. GV l'explique par la chienne en *rut* abattue à la machette, rage de Sam : l'empereur meurt. GV m'enlève-là mon imaginaire. L'auteur, le metteur en scène ou le croyant, l'un des deux a trahi le dramaturge chez qui il habite. J'ai épilogué aussi condamné, me disant que la scène a terminé ici le récit à ce stade-ci. «Adieu Lisbonne vieille cité du Portugal », formule Sixto (conteur décédé). Non, GV ressuscite l'imagi-

naire d'une folle course contre la montre où il fait renaître à son tour Sully l'albinos. Sully ne devait surtout rester vivant sous aucun prétexte en ce pays inclus dans son calcul, une fuite effrénée jamais entamée vers Santo Domingo. Faiblesse insulaire où le jeu fatal sème la mort en otage. La scène pose ici la question, culture d'épilogue soulevée en sociatrie littéraire haitienne n'est encore évacuée. GV l'a reconfirmée post apocalypse, post-épilogue : fin d'année, fin de jour, fin de règne, l'homme haitien doit renaître.

Bon enfant-citoyen, GV exécute la pensée *père-Anicet*. Cause, fornication aggravée. Chrétien, il ne le tue, le condamne dans sa conscience dans son imaginaire dans sa culture, le renvoi folie peur doute tache indélébile. Anicet « *la marque de la bête* » intervient dans l'imaginaire haïtien, après la notion de 66 minutes du récit à éviter, pour défier même dans le mensonge du père Anicet qui parle de honte, du front tandis que l'évêque remarque le sceau qui lui brûle.... La Bella prise au piège avec Rosana, trouve rémission par la faute du commissaire pervers qui endosse son péché de prostituée en l'enlevant de chez le hougan intellectuel. Le commissaire succombe ainsi face à l'immortalité d'un Sully pécheur non repenti régénéré du karma, dès l'enfance, par le lait tété d'une chienne donnant naissance, en cavale. Mystère effrayé qui meurt en second tour, on ne dort pas près de ti St.Pyè, sauf le fou sur un arbre à la belle étoile. Rien de tout cela n'est réel, mais l'ambassadeur américain fait déjà le rêve de Wade Davis.

Dit-on chez nous que GV a ainsi livré *Nuits Albinos*, après Alphabet des Nuits (J.E. Miscé), un an après il est étudié *en* cursus universitaire anglophone, traduc-tion 1^{er} cycle, sans *pas pervers* ni influence de l'éditeur. Cadeau bien mérité, parcours du combattant, jeu du hasard, verra-t-il Shakespeare de plus près par sa guerre cachée de bon enfant du Sacré-Cœur menée en Cromwell, au cléricalisme d'Anicet, via la proximité de la GG du Canada?

Ou, Neruda par l'académisme Cervantès *au Chili*, pour '*el perro albino*', in '*noche chele*', dans le travail de l'immortel, car et je l'ai déjà souligné, le théâtre rabougri d'Antonin ne peut faire ce cinéma. Je lui souhaite de relâcher son chien dans la réalité du script plus qu'en une nuit albinos. Le scénario est-il imaginaire donc ma critique fictive : valeur ! L'appréciation vous revient.

Merci d'y croire!





Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir

Au nom de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, je remercie les différentes organisations telles que le Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, la Fédération Internationale des ligues des droits humains de nous offrir cette tribune du jour pour parler de notre devoir patriotique qu'est le travail de mémoire et surtout pour demander des actions concrètes et ponctuelles pour la réconciliation nationale.

Je m'appelle Marie-Marguerite Bouchereau Clérié, je suis la neuvième d'une famille de onze enfants et j'étais une enfant le 26 avril 1963 quand mon père avait disparu dans le coffre d'une voiture sous la dictature de François Duvalier. Ce jour-là ma mémoire des choses et des faits a pris corps. J'ai passé toute cette période de ma vie avec la peur au ventre. Peur des macoutes qui imposaient partout leurs lois, peur des hommes en uniforme qui braquaient constamment leurs armes sur tout et tous et peur sans fin de perdre ma mère, mon ultime socle qui vivait comme si, elle aussi, était en prison, se privant de tout, pour partager la souffrance de mon père dans l'attente de son retour. Malgré les neuvaines quotidiennes, et ce pendant des années, nous attendons encore de ses nouvelles.

Je ne suis ni historienne, ni sociologue, ni philosophe, ni juriste et encore moins experte en matière de devoir de mémoire. Je ne suis qu'une citoyenne ordinaire qui, par la force des choses, se retrouve profondément engagée dans ce travail de mémoire. Comme vous le savez sans doute, Haïti est l'un des pays où la mémoire s'est endormie et où les consciences sommeillent encore.

En 2013, en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de la disparition de mon père le 26 avril 1963, je me suis retrouvée, sans l'avoir cherché, engagée dans le travail de mémoire. Dans son rapport sur « la justice transitionnelle une voie vers la réconciliation et la paix durable », le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique Centrale, définit quatre piliers de la Justice transitionnelle : le droit de savoir ; le droit à la justice ; le droit à la réparation, et le droit aux garanties de non répétition par l'avènement de réformes institutionnelles.

Dans cet ordre d'idée, et toujours selon le rapport des Nations Unies, le droit de savoir, premier pilier de la justice transitionnelle, se décline selon trois axes :

Le droit inaliénable à la vérité qui traduit le droit pour chaque peuple ou chaque personne de connaître la vérité sur les événements passés relatifs à la perpétration des crimes odieux. C'est aussi le droit de connaître la vérité sur les circonstances et les raisons qui ont conduit à la perpétration de ces crimes.

Le devoir de mémoire qui consiste en la connaissance par un peuple de l'histoire de son oppression. Une telle connaissance appartient à son patrimoine et comme telle doit être préservée par des mesures appropriées. Conserver les archives et les autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et contribuer à faire connaître ces violations est un devoir qui incombe à l'Etat. Le devoir de mémoire se veut alors une précaution utile permettant de se prémunir contre le développement postérieur de thèses négationnistes ou révisionnistes. Thèses qui semblent vouloir se développer dans notre pays. Il permet de préserver la mémoire collective de l'oubli.

Le droit de savoir des victimes : Le droit de savoir spécialement reconnu aux victimes, à leurs familles ou à leurs proches a été formulé en vue de leur permettre de connaître la vérité sur les circonstances dans lesquelles ont été commises les violations. En vertu de ce droit, en cas de décès ou de disparition, les familles et les

proches doivent connaître le sort qui a été réservé à la victime. Le droit imprescriptible des victimes de savoir est reconnu indépendamment de toute action en justice.

Alors, Devoir de mémoire pour Haïti : Pourquoi ? Comment ? En quoi consiste la pratique du devoir de mémoire ? D'abord elle n'a rien à voir avec la revanche encore moins la vengeance. Le devoir de mémoire est une pratique de recherche historique pour la connaissance des faits dans leurs moindres détails : il faut établir qui a tué qui, où, quand, comment, pourquoi, pour une personne comme pour plusieurs millions ; il faut nommer les bourreaux et les juger si possible, pour qu'ils sachent que la société leur reproche leurs crimes. Il faut aussi célébrer les anges gardiens, ceux qui, au mépris de leurs propres vies, sont venus en aide à des victimes ou se sont interposés entre bourreaux et victimes. Il faut comprendre pourquoi c'est arrivé, quels mécanismes sociaux conduisent des êtres humains à sombrer dans la barbarie. Le devoir de mémoire est aussi une pratique de support aux survivants ; une reconnaissance importante de leurs souffrances passées et présentes. Ensuite, il faut éduquer, en permanence ; c'est une manière de forcer une société à voir et à reconnaître ses pires horreurs. Cette pratique du devoir de mémoire est une réplique à ceux qui, chez nous, en Haïti, auraient préféré que le silence étouffe tout ce passé. Car enfin, que nous demande-t-on?

Oublier ? Mais comment peut-on oublier quand on nous a ôté l'affection d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un ami ? Comment peut-on oublier quand on nous a dépouillé de nos biens ? Comment peut-on oublier un viol ? des tortures ? des humiliations?

Pardonner ? Mais à qui pardonnerait-on ? Les faits ne sont pas officiellement reconnus et établis puisqu' aucune enquête n'a jamais abou-

Se réconcilier ? Mais avec qui ? Personne n'est jamais passé à l'aveu et personne ne reconnaît avoir causé du tort à d'autres.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun bourreau de la dictature des Duvalier, ou des autres pouvoirs qui ont suivi, du Conseil National de Gouvernement à nos jours, en passant par Préval et Aristide, n'a jamais exprimé un regret, n'a jamais demandé qu'on lui pardonne quoique ce soit, n'a jamais reconnu aucun tort. Au contraire! Ils se promènent dans la république comme si de rien n'était. Ils sont reçus partout où ils vont, comme si de rien n'était. Et c'est nous, les victimes, qui sommes culpabilisées, parce que nous refusons d'oublier. Parce qu'il n'y a pas de réconciliation possible avec des gens qui refusent de reconnaître leurs torts. A ce propos, comment expliquer et comment accepter l'hommage public rendu à Franck Romain par sa fille sans qu'aucune organisation de défense des droits humains ne monte au créneau. Quelle indécence! Ce qui me permet aujourd'hui d'affirmer qu'il y a trois sortes d'enfants de tortionnaires. Ceux qui, affligés par la honte, demeurent dans le silence toute leur vie. Ceux qui, tels ces enfants de militaires argentins recemment ou ceux de nazis allemands dans les années 60 et 70, renient publiquement leurs parents et prennent le côté des victimes innocentes. Et puis, il y a la fille de Frank Romain qui vient d'inaugurer à elle seule un troisième genre : ceux qui sont fiers de leurs parents tortionnaires et le revendiquent haut et fort.

Là, nous sommes au-delà du déni; il s'agit bien de fierté consciemment revendiquée. «Mon père, dit-elle, est un modèle pour la nation». Un modèle. Alors vite, que l'on enseigne dans les écoles à torturer comme Franck Romain, à tuer des civils comme Franck Romain, à achever comme Franck Romain, à fabriquer des orphelins comme Franck Romain, à voler et mentir

comme Franck Romain. Un modèle pour la nation. C'est écrit noir sur blanc. Et il ne s'est trouvé aucun éditorialiste, aucun journaliste, aucun écrivain, aucune de ces plumes qui prétendent être les consciences de la nation pour condamner cela ou au moins s'en étonner. Sauf la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti. Dans quel état de décrépitude absolue sommes-nous tombés ? Ou peut-être ne sommes-nous jamais « tombés » mais est-ce bien là notre état permanent, notre culture, qui fait que la victime a tort et que le bourreau, puisqu'il est puissant, est encensé et jamais, jamais jugé. Sommes-nous cela, une société sans inhibitions? Alors oui, dans cette situation d'absence totale de stigmatisation des assassins et d'impunité totale, Mme. Romain peut-elle épancher sa haine infinie des victimes et de leur souffrance. Quand donc parviendrons nous dans ce pays à identifier les bourreaux et les consorts sans peur ; à les nommer sans trembler ; à les localiser sans gêne ; à les stigmatiser sans culpabilité et à les juger sans tabous?

Et c'est là l'importance du travail de mémoire que nous faisons : pour empêcher l'oubli ; pour dire la vérité ; pour dénoncer le déni ; pour former et instruire les générations futures pour que jamais, jamais, elles n'aient à connaître la violence d'état et la barbarie qu'elle entraîne.

À défaut d'oubli et de pardon, la société haïtienne offre aux bourreaux l'indifférence à la souffrance de l'autre, la banalisation du crime. C'est là sans doute le plus grand danger qui nous guette, en tant que pays, en tant que nation. L'indifférence à l'autre contribue à l'égoïsme et la banalisation du mal, encourage l'impunité.

La pratique du devoir de mémoire n'a, en fin de compte, qu'un seul et unique but : comprendre ce qui s'est passé pour que cela ne se reproduise plus jamais. On le voit, le devoir de mémoire est un long processus qui normalement devrait engager la nation entière et qui devrait contribuer à nous réapproprier toute notre histoire. Il va de soi que nous ne pouvons pas faire ce travail seuls. Cette recherche de la vérité pour la justice et la réconciliation est un appel à la conscience citoyenne. Jamais, plus jamais nous ne devons revivre ce cauchemar et toujours dans nos cœurs et dans nos villes, nous honorerons la mémoire de nos chers disparus, nos honorerons le sacrifice de nos héros et de nos martyrs.

Par ma voix, la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti, interpelle les autorités de l'État pour qu'elles aient le courage d'assumer enfin et pleinement les devoirs qui sont les leurs : conserver les archives et autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits humains ; reconnaître publiquement ces violences d'état ; contribuer à faire connaître ces violations et ces crimes odieux ; créer un climat propice à l'établissement d'une justice pour tous; ériger des sites mémorielles sur tout le territoire.

Le temps des beaux discours et des palabres infinis est arrivé. Il est temps de prendre en main notre destin ; il est temps de réconcilier la nation avec elle-même ; il est plus que temps d'en finir avec ce règne permanent de l'impunité. Il est temps que l'état joue son rôle et assume ses responsabilités. Le temps de l'action est arrivé pour une Haïti soudée autour de son histoire, de sa mémoire pour un bien meilleur avenir.

Marie-Marguerite B. Clérié Présidente de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti Port- au- Prince / Haïti Hôtel Oasis 27 septembre 2017

Devoir de Mémoire Haïti, Pétion-Ville, Haïti (509) 4378-2056/3661-8013 devoirdememoire-haiti@gmail.com

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE BEAUPLAN

Deux ex-Premiers ministres, ministres et firmes privées épinglées

Il est recommandé de mettre l'action publique en mouvement... Stratégies des anciens hauts fonctionnaires dénoncés pour perpétuer l'impunité...

Suite de la page 1

avoir dépensé plus de trois quarts du budget de son département alors qu'on était au début de l'année fiscale. À l'époque des observateurs laissaient entendre qu'elle faisait le retrait de des fonds affectés au budget de son département dans le but de satisMartelly, est mis en cause pour détournement ou dissipation de deniers publics, conformément à l'article 340 du Code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.



Hébert Docteur, ex-ministre de l'Agriculture.

faire l'appétit glouton de Michel Martelly ayant eu d'autres affaires extrabudgétaire à régler avec les fonds alloués au ministère de Stéphanie Villedrouin. Dénoncée avant la fin du mandat de Martels, en 2015, Mme Villedrouin n'avait pu alors expliquer où étaient passés ces fonds.

L'ex-ministre Yves Germain Joseph, titulaire du département

Poursuite contre des firmes privées haïtiennes et dominicaines aussi recommandée

La Commission sénatoriale spéciale d'enquête recommande que soient également poursuivies des compagnies privées haïtiennes et dominicaines ayant bénéficié de contrats signés de



L'ex-ministre des Finances Marie-Carmelle Jean-Marie.

de la Planification et de la Coopération externe, est dénoncé pour forfaiture, concussion, détournement, de soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128,135, 340et130 du Code pénal et en conformité aux dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

Max Rudolph Saint-Albin, qui était directeur général de l'OFATMA, sous le régime gré à gré. En ce qui concerne les firmes étrangères, le Rapport dénonce les firmes de construction suivantes : J & J Construction et Co, ROFI, S.A., IBT S.A. et HADOM Construction S.A. Elles sont toutes dénoncées pour « escroquerie » et passibles de poursuites, conformément aux dispositions de l'article 337, du Code pénal, mais sans préjudices par rapport aux responsabilités civiles.

Les autres compagnies ciblées, dans le cadre de l'investigation de la Commission, seraient bénéficiaires de contrats octroyés de gré à gré portant sur des sommes exorbitantes pour un montant total de USD 13 millions \$ divisé proportionnellement aux montants attribués pour chaque contrat. Un tel procédé a permis aux intéressés de violer les règlements de passation de marchés publics, réussissant ainsi à octroyer des contrats sur la base de copinage, de clientélisme et de népotisme, en sus d'avoir été passés en dehors de la période d'urgence.

Les compagnies regroupées dans cette catégorie sont Enstrap, Maxitech, S.A., GPL Solar LLC, Esolar Haïti, Sutech Solar Haïti S.A. Enersa, Burocad, Comphener, Green Solar Specialist.

Les entorses relevées aux protocole sur la passation de marchés publics

Les personnalités mises en cause dans le rapport Beauplan se disent scandalisées par les erreurs et les inepties qui y sont constatées à leur détriment. Pour elles, le document n'a aucune valeur et constitue une chasse aux sorcières. Face à leurs réactions hostiles, des observateurs se demandent si les intéressés pensent que les milliards du fonds PetroCaribe volatilisés n'avaient pas existé; si où se trouvent-ils aujourd'hui.

Mais, selon le rapport, l'enquête a clairement démontré, avec un luxe de détails, que les règles de passation de marchés 'ont été systématiquement vio-

Mais, selon le rapport, l'enquête a clairement démontré, avec un luxe de détails, que les règles de passation de marchés 'ont été systématiquement violées. De même, indique le document, nombre de firmes bénéficiaires de contrats n'étaient pas éligibles au moment de la signature des formulaires. Dans cette catégorie, des personnes proches du Sénat ont fait savoir qu'une de ces sociétés appartiendrait à l'épouse de l'ex-Premier ministre Bellerive, une ressortissante dominicaine. Aussi bien les critères d'ordre juridique, technique et financier n'ont pas été uniformément observés. Le document déplore que les intérêts de l'État n'aient pas été respectés ni protégés, dans la majorité. Ce qui fait planer des doutes quant à l'efficacité et à l'opportunité de la nation

Malgré les objections formulées par les anciens hauts fonctionnaires dénoncés dans le Rapport Beauplan, les accusations portées contre elles ont une allure pertinente. Les nombreuses entorses faites au protocole de passation de marchés ne peuvent être plus pertinentes. Autre observation grave : Certains de ces contrats n'ont pas été signés

En effet, parmi celles constatées, on peut signaler, par exemple, le certificat de non objection de la CNMP, dans la plupart des contrats passés avec des firmes, n'est pas obtenu, tandis que l'application des normes relatives à la loi des finances n'est pas toujours maintenue. On peut noter l'approbation de la CSC/CA mentionnée de manière irrégu-

Les personnes accusées ripostent

Les personnes accusées ont protesté avec véhémences, accusant les auteurs du rapport de conspirer à leur tour, en vue de les dif-



Le ministre de l'Intérieur Max Rudolph Saint-Albin.

lière, car présente dans certains contrats et absentes dans d'autres. On a même noté un contrat signé avec une compagnie dont le responsable est décédé. Tandis que, dans d'autres cas, les documents relatifs à famer. Elles accusent le sénateur Beauplan de mauvaise foi et d'agir en vue d'écarter des anciens hauts fonctionnaires de la scène politique. C'est surtout l'argument avancé par l'ex-Premier ministre Laurent Lamo-



l'éligibilité ne sont pas conformes: ou bien les délais d'exécution des travaux ne sont pas respectés dans de nombreux cas. Puisque des firmes responsables des travaux ont abandonné le chantier, laissant les ouvrages incomplets, tandis que les res-ponsables affichent une certaine nonchalance en ce qui concerne les pénalités de retard. Le rapport indique le nom prélèvement, dans certains cas, des 2 % pour le compte de la Direction générale des impôts (DGI), alors que, quand ils le sont, la documentation de cette opération n'existe

Les régularités relevées sont nombreuses, au point de permettre de conclure à une conspiration montées délibérément pour escroquer le peuple haïtien. the. De son côté, l'ex-Premier ministre Jean-Max Bellerive a qualifié le rapport de mensonger, soulignant qu'il s'agit d'un acte hautement politique visant à la destruction politique d'éventuels compétiteurs dans l'arène politique.

Le Rapport Beauplan prélève d'autres irrégularités, comme, par exemple, des écarts positifs matériels constatés par rapport au coût d'un kilomètre de route entre deux entrepreneurs évoluant dans le même environnement, et en même temps, et dont les travaux comportent des spécificités similaires.

Le Rapport fait également mention de deux projets exécutés avec la mention « *phase 2* » dans un deuxième contrat, alors



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE BEAUPLAN

Deux ex-Premiers ministres, ministres et firmes privées épinglées

Il est recommandé de mettre l'action publique en mouvement... Stratégies des anciens hauts fonctionnaires dénoncés pour perpétuer l'impunité...

Suite de la page 15

rs que le précédent accord ne fait aucune mention de travaux additionnels.

Des avenants sont monnaie courante dans des contrats, dépassant seuil de 30 % prévu par la loi. Dans certains cas, le contrat fait état de réhabilitation de route sans donner le moindre indice relatif au nombre de kilomètres contractés

Un contrat a même été signé avec une personne décédée. Souvent les documents d'éligibilité ne sont pas conformes; les délais d'exécution des travaux ne sont pas toujours respectés. Parfois, ils sont incomplets; les pénalités de retard ne sont pas prélevées; les prélèvements de 2 % pour le compte de la DGI ne sont pas indiqués ou sont parfois effectués sans aucun document attestant leurs paiements ou leur restitution effective à la DGI; des écarts positifs matériels sont constatés au niveau du coût d'un kilomètre de route entre deux entrepreneurs évoluant dans le même secteur d'activité, pour la

même période et dont les spécificités des travaux sont similaires.

Certains projets sont exécutés avec mention phase 2 dans un deuxième contrat, tandis que le contrat initial n'avait nullement prévu des travaux additionnels. Certains contrats comportent des avenants dépassant le seuil de 30 % prévu par la loi. Il y en qui font mention de réhabilitation de route sans préciser le nombre de kilomètres qui doivent être réhabilités. Dans d'autres cas, les investigateurs relèvent un nombre de kilomètres inférieurs à celui mentionné dans le contrat, un fait qui expose le phénomène de la surfacturation dans toute sa laideur. Le document met aussi en évidence un grand nombre de contrats surfacturés au détriment du fonds PetroCaribe. Il faut donc conclure qu'un pourcentage important des fonds décaissés à partir du compte alimenté par le pétrole venezuelien servait au financement de projets surfacturés.

Sur ces entrefaites, les auteurs du Rapport recommandent que des mesures judiciaires sévères soient prises contre les contrevenants. Car, ils soulignent avoir constaté une utilisation abusive d'avenants aux contrats initialement signés.

De ce fait la Commission présidée par le sénateur Beauplan, constatant qu'elle ne dispose pas de pouvoirs légales ou de dispositions statutaires pour accéder aux comptes en banques des personnes accusées, soit en Haïti ou à l'étranger, souhaite que la justice soit saisie de l'affaire, arguant que celle-ci se donne tous les moyens que de droit pour lancer des actions judiciaires qui permettent de recouvrir les fonds détournés.

Une firme dominicaine réclame 52 millions du gouvernement haïtien

Si les sociétés haïtiennes indexées dans le Rapport Beauplan s'installent dans le silence, après la diffusion de ce document dans lequel il est demandé que l'action publique soit mise en mouvement contre elles, la compagnie de construction dominicaine HADOM, de son côté, passe à l'offensive. Suite à l'injonction faite par

Suite à l'injonction faite par le gouvernement haïtien pour que celle-ci lui restitue USD 10 millions \$ d'avance effectuée dans le cadre de la construction du Parlement, la firme dominicaine demande que lui soit restituée à son tour la somme de USD 52 millions \$. Se disant prête à reprendre les travaux, un représentant de la firme dominicaine a fait savoir, auparavant, elle entend toucher cette dette vieille de trois ans.

vieille de trois ans. En effet, l'actuel ministre de la Planification et de la Coo-pération externe (MPCE), Aviol Fleurant, agissant sur la demande du président Jovenel Moïse, a introduit, au nom de l'État haïtien, une action en justice contre cette compagnie dominicaine qui avait décroché le contrat de construction du Parlement. Selon la plainte du gouvernement Moïse-Lafontant, la compagnie HADOM a démobilisé tout bonnement, après avoir encaissé une avance de USD 10 \$. Selon le ministre Aviol Fleurant, cité par le quotidien *Le Nouvelliste* (édition du 27 novembre 2017), le ministère qu'il dirige a également annoncé la résiliation du contrat s'élevant à un montant total de USD 33 millions.

De son côté (également cité dans la même édition du *Nouvelliste*), l'ingénieur José Elias Hernandez Garcia, un des associés de la compagnie HADON, a déclaré avoir, pour la énième fois, adressé une correspondance au MPCE ainsi qu'au UCLBP (Unité de construction de logements et de bâtiments publics) indiquant la volonté de la compagnie de rouvrir les chantiers dès que paiement aurait été effectué.

Citant l'organe de presse dominicain en ligne, *Diario Libre*, *Le Nouvelliste*, rapporte les propos de l'ingénieur Elias Hernandez Garcia précisant que l'immeuble du Parlement fait partie d'une série de 19 chantiers que HADOM exécutait en Haïti, dont 14 ont été terminés puis inaugurés, deux autres le seront prochainement, tandis que trois autres sont actuellement en construction

Selon Hernandez Garcia, cité encore par *Le Nouvelliste*, ce dernier a précisé que « *En 2014*, 2015 et 2016, nous avons envoyé des communications pour nous faire payer [par l'Etat haïtien] », indique l'ingénieur dominicain précisant que les autorités haïtiennes ont une dette de 52 718 364.93 dollars américains en-

vers sa firme, sur un montant de 200 millions de dollars, soit le total de tous les travaux, remportés après appel d'offres peu après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

« Nous avons été obligés d'arrêter les travaux, mais cela est dû à la cessation des paiements que nous avons réclamés dans plusieurs lettres depuis 2014, sans réponse ».

L'ingénieur a expliqué en outre, disant que pour cause de non paiement de la facture, tel que sollicité, HADON n'avait d'autre choix que de suspendre les travaux et de fermer ses bureaux en Haïti où, dit-il, travaillaient 20 ingénieurs, en sus d'un personnel de administratif dont le nombre n'a pas été préci-

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com





Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (Without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

